



MINISTRE DE LA PLANIFICATION ET DE LA PROSPECTIVE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTON GENERALE DE LA STATISTIQUE

BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT



***RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DES LOGEMENTS
(RGPL)***

**ANALYSE THEMATIQUE DE LA CARTOGRAPHIE :
PRINCIPAUX RESULTATS**

Libreville, Novembre 2025

AVERTISSEMENT

Les données publiées dans ce document ne représentent qu'une analyse préliminaire d'une partie des données collectées par la cartographie du cinquième Recensement Général de la Population et des Logements de 2024. En effet la compilation des données et leur apurement et traitement sont toujours en cours. Le nombre de localités, d'infrastructures et de locaux par exemple indiquées dans cette synthèse est inférieur au nombre réel qui sera obtenu après compilation exhaustive et apurement de toutes les données des agents cartographes dont certains sont encore sur le terrain.

Les données de la cartographie ont été collectés en trois phases :

- Entre juillet et octobre 2023 (1.5 mois) durant laquelle la collecte a été effectuée dans le Grand Libreville avec 94% de la zone couverte ;
- Entre août et novembre 2024 (3 mois) : durant laquelle la collecte a été complétée sur l'ensemble du territoire, avec tous les départements couverts sauf quatre ; et
- Entre Juillet et août 2025 (1 mois) pour compléter la collecte dans tous les départements et procéder à un contrôle qualité des données et, pour la première fois au Gabon, à la délimitation des quartiers complétée dans presque toutes les communes.

La cartographie du cinquième Recensement Général de la Population et des Logements de 2024 s'est déroulée en trois phases entre juillet 2023 et août 2025. L'analyse préliminaire d'une partie des données collectées a permis de tirer les principaux résultats ci-dessous.

Occupation du territoire national et caractéristiques de l'habitat

Avec seulement 8 hab/km², le Gabon apparaît comme un pays à très faible densité de population. Toutefois, ceci cache de fortes disparités dues à la concentration de la population dans une petite portion du territoire. Les densités varient en effet de 1,6 hab/km² dans la province d'Ogooué-Ivindo à 72,5 hab/km² dans la province de l'Estuaire, qui abrite la capitale Libreville.

Concernant les zones habitées, un total de 2.645 localités (quartier en milieu urbain et village, campement ou chantier en milieu rural) a été cartographié, dont la grande majorité (plus de sept sur dix) se trouve en milieu rural. Trois principaux facteurs structurent la répartition de ces localités sur le territoire national : le réseau routier, l'existence de grandes agglomérations et la position géographique.

En milieu rural gabonais, la plupart des villages (85 %) appartient à un groupement de villages, avec de fortes variations provinciales, même si ce schéma est partout prédominant. Par ailleurs, l'habitat linéaire est le type le plus répandu en milieu rural et concerne 72 % des villages. La seule province qui fait exception à cette règle est l'Ogooué-Maritime où prédomine l'habitat dispersé (38,9 %) et l'habitat groupé (37,0 %).

En milieu urbain, seule une minorité de chefs de quartier (37 %) a connaissance d'un plan d'aménagement de leur quartier ! Ceci est vrai dans toutes les provinces à l'exception de l'Ogooué-Ivindo (72 %) et le Woleu-NTem (55 %).

Accessibilité des villages

Les villages et campements sont en moyenne éloignés de 34 km de la ville la plus proche, avec deux exceptions notables : l'Ogooué-Ivindo (11,5 km) et l'Ogooué-Maritime (78,5 km). Dans toutes les provinces à l'exception de la Nyanga, il existe des villages ou campements situés à 100 km ou plus de la ville la plus proche. La route reste la principale voie d'accès de quasiment 9 villages sur 10, qu'elle soit en latérite (46 %), en bitume (25 %), en terre (15 %) ou en sable (3 %). Ce schéma varie sensiblement selon la province du fait, entre autres, des caractéristiques physiques et hydrographiques et de l'importance des activités économiques. L'automobile est le principal moyen de transport pour rallier 85 % des villages et campements du Gabon.

Raccordement des localités aux réseaux de distribution d'eau et d'électricité de la SEEG

A l'échelle nationale, seul un peu plus du quart des localités (26,5 %) est raccordé au réseau d'eau, laissant un total 1.943 localités en marge de la desserte en eau de la SEEG. Le raccordement au réseau de distribution d'eau de la SEEG est généralisé en milieu urbain et quasi inexistant en milieu rural. Le taux de raccordement des localités au réseau d'eau de la SEEG est 11 fois plus élevé en ville qu'en milieu rural. L'écart est plus criard au Woleu-NTem (101 fois) et à l'Ogooué-Maritime (85 fois). Les variations provinciales du taux de raccordement au réseau de distribution d'eau sont également énormes (de 12,6 % à 53,4 %), reflétant en partie les variations de niveau d'urbanisation des provinces.

En termes d'effectif total de la population, la cartographie l'a estimé à 2.455.028, dont 1.728.621 vit dans des ménages raccordés au réseau de distribution d'eau de la SEEG, soit 70,4 %. Ce taux varie très sensiblement selon le milieu de résidence. En effet, sur les 2.208.736 vivant en ville, 1.675.369 ont accès à l'eau, soit 75,9 %, contre 21,6 % en milieu rural. Le taux d'accès à l'eau de la SEEG varie aussi très fortement selon la province : de 47,3 % dans l'Ogooué-Lolo à 75,1 et 76,0 % dans l'Estuaire et l'Ogooué-Maritime.

Concernant l'électricité, près de la moitié des localités du Gabon (48 %) est raccordée au réseau de distribution de la SEEG. Le taux raccordement au réseau électrique de la SEEG varie considérablement selon le milieu de résidence. Il est trois fois moins élevé en milieu rural (30,6 %) qu'en ville où les quartiers sont presque tous

raccordés (92,1 %). Ce ratio varie par province et atteint un record de 104 dans l'Ogooué-Maritime. Par province, le taux de raccordement au réseau électrique de la SEEG est variable, de 21 % (Nyanga) à 87 % (Estuaire). Dans 6 provinces, moins de 2 localités sur 5 sont raccordées. Les disparités provinciales sont fortes en milieu rural, mais moins marquées en milieu urbain.

Le taux d'accès de la population au réseau électrique de la SEEG est très élevé avec 2.237.295 personnes sur 2.455.028 (91,1 %) qui vivent dans des ménages raccordés au réseau électrique de la SEEG. Les variations selon le milieu de résidence sont fortes (95,7 % en ville et 49,8 % en milieu rural), ainsi que les variations provinciales (de 69,5 % dans l'Ogooué-Ivindo à 96,3 % dans l'Estuaire).

Accès aux énergies renouvelables et à la fibre optique

Une localité sur sept (14,6 %) est alimentée par de l'énergie renouvelable (solaire, géothermique, éolienne) : 16,6 % en milieu rural et 9,6 % en ville. Le solaire photovoltaïque est la principale énergie utilisée (13,3 %). Le pourcentage de localités alimentées par de l'énergie renouvelable sensiblement selon la province, allant de 4,5 % dans l'Estuaire à 29,7 % dans la Nyanga.

Pour ce qui est de la fibre optique de Gabon Télécom, elle est disponible dans moins du tiers des localités (27,2 %), avec de fortes variations selon le milieu de résidence (60,7 % en ville et 14 % en campagne) et la province (de 11 à 65 %). Les variations provinciales sont très fortes aussi bien en milieu urbain (de 28,7 % à 82,3 %) qu'en milieu rural (de 4,1 % à 23,6 %).

Les infrastructures au Gabon

La cartographie a recensé un total de 5.755 infrastructures, dont 85 % situées en milieu urbain. On en dénombre 1.628 de restauration, 887 d'éducation, 468 d'approvisionnement en eau et 396 de santé. Le Haut-Ogooué est la province avec le plus d'infrastructures tous types confondus (24 %), suivi de l'Estuaire et de l'Ogooué-Maritime (19 %). L'Ogooué-Ivindo et l'Ogooué-Lolo sont les moins dotés (3 %).

L'âge moyen des infrastructures est de 15 ans avec de grandes variations selon le type d'infrastructures, allant de 6,8 ans pour celles de production d'énergie renouvelable à 33,5 ans pour celles de l'état civil. Les infrastructures ont démarré leurs activités il y a 14,1 ans en moyenne, soit un an après leur création : celles de l'état civil sont les plus anciennes (32,6 ans), celles de la restauration les plus récentes (5,5 ans).

La majorité des infrastructures est fonctionnelle (87,0 %). Ce taux dépasse 90 % pour 6 des 11 types retenus. Par contre, seul 57,5 % des infrastructures d'approvisionnement en eau est fonctionnel. La fonctionnalité des infrastructures du milieu urbain obéit au même schéma que celui du niveau national. Celles du milieu rural sont moins fonctionnelles que celles du milieu urbain sauf pour l'état civil.

Concernant spécifiquement les infrastructures scolaires, professionnelles et supérieures, on en a cartographié 874 et leur répartition présente de grandes disparités selon le milieu de résidence (84 % sont en ville) et la province avec 71 % concentrées dans 3 provinces. Elles sont principalement réparties le long des routes et se concentrent dans les grandes agglomérations et dans les départements du Woleu et du NTem. Elles relèvent majoritairement du privé (60,8 %) et 35,4 % du public Education nationale. Les écoles primaires constituent plus de la moitié (52,7 %) des infrastructures d'éducation cartographiées. Elles sont suivies de loin par les établissements du secondaire général (14,5 %) et les préscolaires (13,1 %).

Les neuf dixièmes de ces infrastructures ont démarré leurs activités après l'indépendance. Un grand nombre (45 %) a démarré ses activités durant la période 2010 à 2024. La plupart des infrastructures d'éducation ont des toilettes, l'électricité l'eau potable, une aire de jeu et sont clôturées (entre 58 et 86 %). Moins de la moitié des établissements ruraux ont ces commodités.

Cependant, seule une minorité d'établissements remplit les six critères d'inclusion retenus ici à l'exception de deux (eau potable accessible aux personnes de petite taille et toilettes dédiées pour les filles), aucun en milieu rural. De plus, les infrastructures d'éducation sont très faiblement équipées en matière de TIC. Moins du tiers a une connexion internet, une salle informatique à des fins pédagogiques et une bibliothèque/vidéothèque.

Pour ce qui est des infrastructures sanitaires, 399 ont été cartographiées, d'une grande variété dont les plus nombreuses sont les pharmacies (13,0 %) et les dispensaires (12,3 %). Elles sont inégalement réparties à travers les provinces et le milieu de résidence avec la moitié concentrée dans l'Estuaire et le Haut-Ogooué et 72 % en ville. Elles sont en outre beaucoup plus diversifiées en milieu urbain.

Les infrastructures sanitaires cartographiées relèvent majoritairement du privé (51,1 %) et du public (43,6 %). Seul 5,4 % relève d'autres secteurs. La majorité a l'électricité (88,4 %), des toilettes (83,7 %), de l'eau potable (67,1 %) et une pharmacie (59,2 %). La situation est moins reluisante en milieu rural qu'en milieu urbain. Elles sont âgées en moyenne de 22,8 ans, avec celles du milieu urbain un peu plus jeunes (20,2 ans) comparées à celle du milieu rural (29,1 ans). Elles ont démarré leurs activités il y a 21,7 ans en moyenne, 18,8 ans en ville et 29,1 en milieu rural.

Les locaux, logements et ménages

Un total de 893.316 locaux a été cartographié à travers le territoire national, dont la grande majorité (785.001, soit 87,9 %) se situent en milieu urbain. L'écrasante majorité de ces locaux (732.942, soit 82,0 %) sert de logements. Viennent ensuite les commerces qui occupent 87.741 locaux (9,8 %). La majorité de ces locaux sont occupés (692.206, soit 77,5 %) tandis qu'un nombre non négligeable est inoccupé (102.503, soit 11,5 %), les autres étant en construction (98.567, soit 11,0 %).

En termes de ménages, la cartographie en a dénombré 534.464, inégalement répartis selon le milieu de résidence et les provinces. En effet, 475.621 de ces ménages se trouvent en ville (90,0 %) et l'Estuaire en concentre à elle seule 314.456 (soit 58,8 %). L'Ogooué-Maritime, la seconde province avec le plus de ménage vient loin derrière avec 54.353 ménages seulement, soit 10,2 % du total.

Concernant les commerces, qui occupent 87.741 des locaux cartographiés, leur répartition est structurée par le réseau routier et par les grandes agglomérations. On note ainsi une forte concentration des commerces dans les grandes villes (Libreville, Port-Gentil, Franceville, etc.) d'une part, et dans les départements du Woleu et du NTem, d'autre part. Pour ce qui est des administrations, qui occupent 3.466 locaux, elles couvrent presque tout le territoire national, même si elles sont plus nombreuses en ville qu'en milieu rural. Contrairement aux commerces, elles sont disposées aussi bien le long des routes que loin de ces dernières.

SOMMAIRE

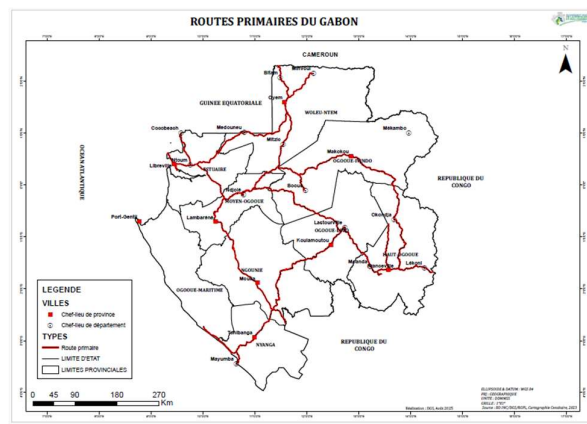
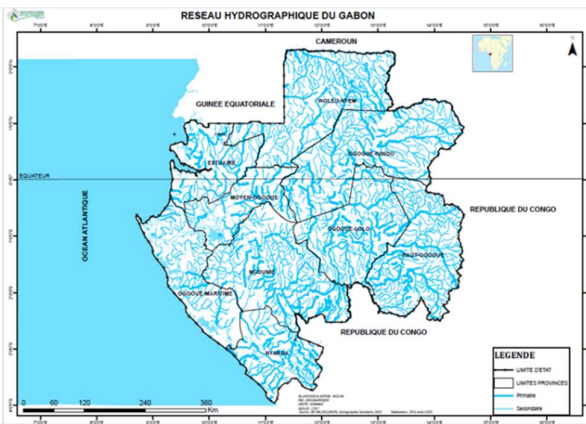
AVERTISSEMENT	II
RESUME EXECUTIF	III
SOMMAIRE	VI
LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS	VII
CARACTERISTIQUES GENERALES DU GABON	1
OCCUPATION DU TERRITOIRE NATIONAL	2
Densité de population	2
Répartition des zones habitées (localités) et des logements	2
Cartographie des commerces et des administrations	3
VARIATIONS DES CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT SELON LA PROVINCE	4
Organisation des villages en groupements	4
Type d'habitat en milieu rural	4
Plan d'aménagement des quartiers	5
ACCESSIBILITE DES VILLAGES	5
Principale voie d'accès aux villages	6
Distance des villages par rapport à la ville la plus proche	7
Principal moyen de transport pour rallier les villages et campements	7
RACCORDEMENT AUX RESEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU ET D'ELECTRICITE DE LA SEEG	8
Raccordement des localités au réseau de distribution d'eau de la SEEG	8
Effectif de la population vivant dans des logements raccordés au réseau d'eau de la SEEG	10
Raccordement des localités au réseau de distribution d'électricité	11
Effectif de la population vivant dans des logements raccordés au réseau électrique de la SEEG	13
ACCES AUX ENERGIES RENOUVELABLES ET A LA FIBRE OPTIQUE	15
Accès aux énergies renouvelables	15
Accès des localités à la fibre optique de Gabon Télécom	16
Effectif de la population vivant dans des logements raccordés à la fibre optique de Gabon Télécom	17
LES INFRASTRUCTURES AU GABON	19
Nombre, types et fonctionnalité des infrastructures cartographiées	19
Les infrastructures d'éducation	22
Les infrastructures de santé	26
Les infrastructures des affaires sociales	29
Les infrastructures d'approvisionnement en eau	31
Les infrastructures de tourisme	32
Les infrastructures d'hébergement	34
Les infrastructures de restauration	36
Les infrastructures d'état civil	38
Les infrastructures de production d'énergie renouvelable	39
Les infrastructures sportives et socio-éducatives	41
LES LOCAUX, LOGEMENTS ET MENAGES	42
Les Locaux	42
Les logements et les ménages	43

LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

BCR	Bureau Central du Recensement
CEP	Centre d'Education Préscolaire
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CHR	Centre Hospitalier Régional
CTA	Centre de Traitement Ambulatoire
DGS	Direction Générale de la Statistique
HIA	Centre Hospitalier Universitaire/Hôpital d'Instruction des armées
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
RGPL	Recensement Général de la Population et des Logements
SAMU	Service d'Aide Médicale Urgente

CARACTERISTIQUES GENERALES DU GABON

- Le Gabon est un pays d'Afrique centrale situé en zone tropicale et traversé par l'équateur. Il se situe entre les longitudes 2°15' Nord et 4° Sud et les latitudes 8°30' Est et 14°30' Est. Il est bordé par l'Océan Atlantique à l'ouest et est frontalier avec le Cameroun au nord, la Guinée Equatoriale au nord-ouest, le Congo à l'est et au sud.
- De par sa position géographique (à cheval sur l'équateur), le Gabon est un pays très arrosé, avec un réseau hydrographique très dense (Cf. carte ci-dessous à gauche).
- Le pays est traversé par un réseau routier constitué de routes principales bitumées (Cf. carte ci-dessous à droite) et de routes secondaires, souvent en latérite ou en terre.



- Le dernier découpage administratif du Gabon a eu lieu en 2022 et subdivise le pays en 9 provinces, 49 départements, 162 cantons, 52 communes, 35 arrondissements et 26 districts (sous-préfectures).



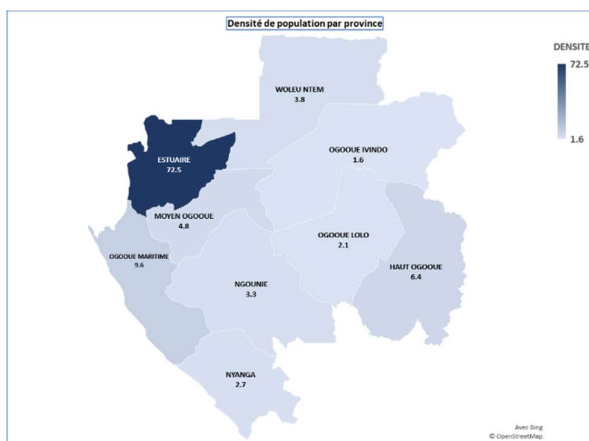
OCCUPATION DU TERRITOIRE NATIONAL

L'occupation du territoire nationale est analysée à travers : (i) la densité de la population ; (ii) la répartition des zones habitées (localités) ; et (iii) la répartition des commerces et des administrations.

Densité de population

Avec seulement 8 hab/km², le Gabon apparaît comme un pays à très faible densité de population. Toutefois, ceci cache de fortes disparités due à la concentration de la population dans une petite portion du territoire !

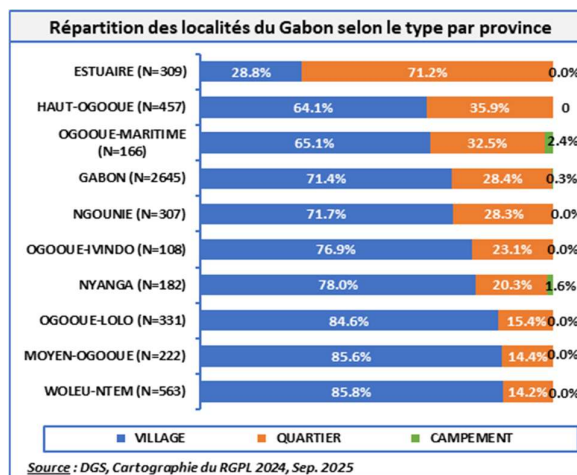
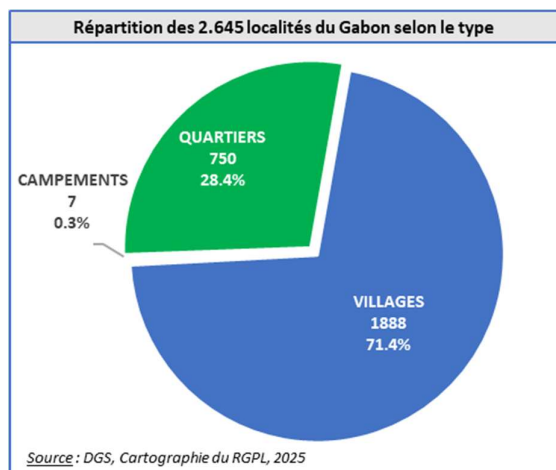
- Les dernières projections démographiques estiment la population gabonaise à environ deux millions et demi d'habitants, répartis sur une superficie totale de 267.667 km², soit une densité de 8 hab/km².
- La faible densité de population au niveau national cache cependant une répartition très inégale de la population sur le territoire nationale :
 - Les densités varient en effet de 1,6 hab/km² dans la province d'Ogooué-Ivindo à 72,5 hab/km² dans la province de l'Estuaire, qui abrite la capitale Libreville.
 - A Libreville, la densité atteint un record avec 5.362 hab/km².
 - Dans certains départements, la densité n'atteint même pas 1 hab/km² (cas par exemple des départements de Djoué et de Bayi Brikolo).



Répartition des zones habitées (localités) et des logements

3.060 localités ont été géoréférencées parmi lesquelles des données de base ont été collectées pour 2.645 d'entre elles. La grande majorité de ces dernières (plus de sept sur dix) se trouve en milieu rural !

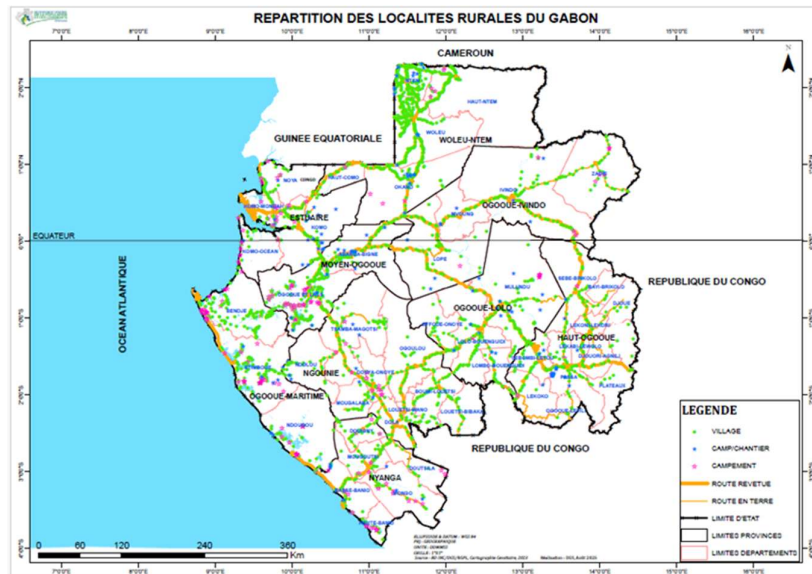
- Au Gabon, les zones habitées sont organisées en localités appelées quartier en milieu urbain et village, campement ou chantier en milieu rural.
- Au total, les données de base ont été collectées pour 2.645 localités, dont une large majorité de villages (1.888, soit 72 %), suivie de loin des quartiers (750, soit 28 %). On n'a cartographié que 7 campements, soit 0,3 % des localités et aucun chantier.
- Le type de localité dépendant du milieu de résidence, leur répartition par type selon la province reflète le niveau d'urbanisation de la province. On note ainsi une prédominance des quartiers dans l'Estuaire, la province la plus urbanisée (71,2 %) et des villages dans les autres provinces de 64,1 % dans le Haut-Ogooué à 85,8 % dans le Woleu-NTem).



Trois principaux facteurs structurent la répartition des localités sur le territoire national : le réseau routier, l'existence de grandes agglomérations et la position géographique !

La répartition des localités sur le territoire national n'est pas aléatoire. Elle est principalement déterminée par :

- Le réseau routier : les localités sont situées dans leur très grande majorité le long des axes routiers et forment ainsi un réseau de filaments qui se superpose presque au réseau routier.
- Les grandes agglomérations : les localités sont plus densément réparties dans et autour des grandes villes telles que Libreville, Port-Gentil et Franceville.
- La position géographique : illustrée par les départements du Woleu et du Ntem, qui ont l'une des plus fortes concentrations de localités due à leur position dans la zone des trois frontières entre le Gabon, le Cameroun et la Guinée Equatoriale, et qui favorise la circulation des hommes et des biens.



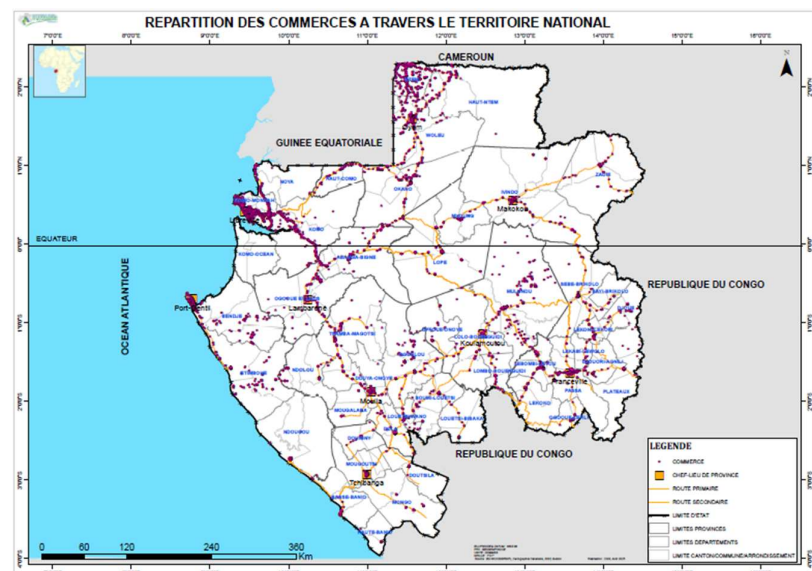
Cartographie des commerces et des administrations

La répartition des commerces est structurée par le réseau routier et par les grandes agglomérations !
Les administrations couvrent presque tout le territoire national, même si elles sont plus nombreuses en ville !

La répartition des commerces et des administrations obéit à deux schémas différents comme le montrent les deux cartes suivantes.

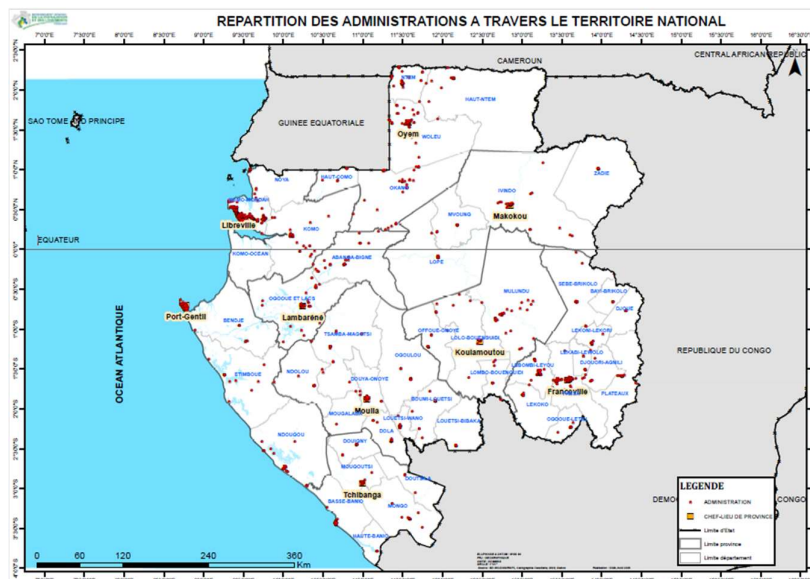
Concernant les commerces :

- Leur répartition sur le territoire national se superpose presque au réseau routier.
- En plus de cette superposition, on note une forte concentration des commerces dans les grandes villes (Libreville, Port-Gentil, Franceville, etc.) d'une part, et dans les départements du Woleu et du Ntem, d'autre part.
- La répartition des commerces est plus clairsemée dans le reste du territoire national.



Concernant les administrations :

- Elles sont réparties dans presque toutes parties du pays à quelques exceptions près telle que le nord-est où on n'en trouve pratiquement pas.
- Contrairement aux commerces, les administrations sont disposées aussi bien le long des routes que loin de ces dernières.
- De manière assez logique, on note que les administrations sont cependant beaucoup plus nombreuses dans les villes que dans les villages et campements.



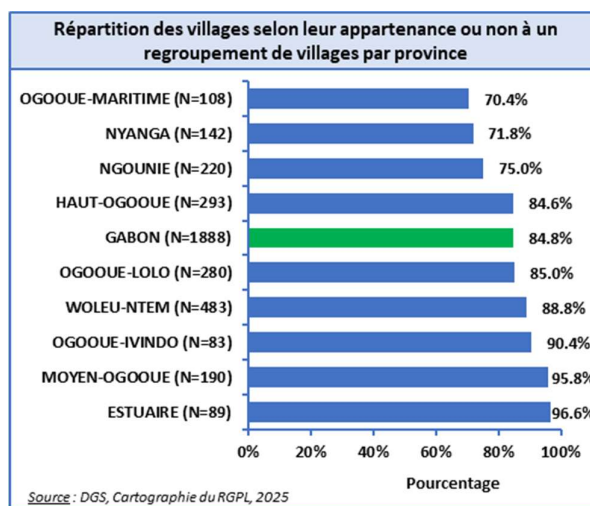
VARIATIONS DES CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT SELON LA PROVINCE

Les caractéristiques analysées ici sont : (i) l'appartenance des villages à un regroupement de villages ; (ii) le type d'habitat (linéaire, groupé, non groupé) ; et (iii) la connaissance d'un plan d'aménagement du quartier par le chef.

Organisation des villages en groupements

Au Gabon, la plupart des villages (85 %) appartient à un groupement de villages !

- Les villages peuvent être isolés ou appartenir à un regroupement de villages
- Au Gabon, la grande majorité des villages (84,8 %) appartient à un regroupement de villages.
- La prévalence de ce mode d'organisation varie très fortement selon la province, même s'il est partout prédominant :
 - Il est quasi-universel dans les provinces de l'Estuaire, du Moyen-Ogooué et de l'Ogooué-Ivindo (plus de 90 % des villages) ;
 - Par contre, le regroupement de villages est moins répandu dans celles de l'Ogooué-Maritime, de la Nyanga et de la Ngounié (entre 70 et 75 %).



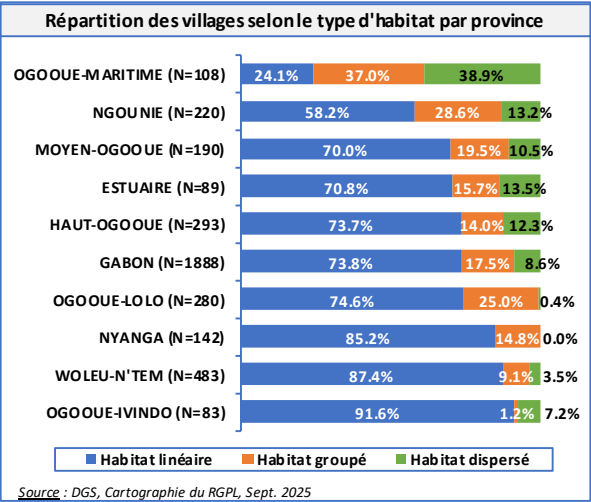
Type d'habitat en milieu rural

L'habitat linéaire est le type le plus répandu en milieu rural gabonais ; il concerne 72 % des villages !

En milieu rural, l'habitat est de trois types différents : l'habitat linéaire, l'habitat regroupé et l'habitat dispersé.

- Au Gabon, la grande majorité des villages a un habitat linéaire (73,8 %). Seuls 17,5 % et 8,6 % des villages ont respectivement un habitat groupé et un habitat dispersé.

- Cette prédominance de l'habitat linéaire se retrouve dans toutes les provinces à l'exception de L'Ogooué-Maritime. Cette province se distingue ainsi avec une minorité de villages à habitat linéaire (24,1%) et une majorité à habitat soit dispersé (38,9 %), soit groupé (37,0 %).
- D'autres provinces présentent également quelques spécificités :
 - L'Estuaire, le Haut-Ogooué et la Ngounié avec une forte proportion de villages à habitat dispersé (entre 12 et 13 %).
 - La Ngounié et l'Ogooué-Lolo avec un pourcentage de villages à habitat groupé largement au-dessus du niveau national (28,6 % et 25,0 % respectivement).
 - L'Ogooué-Lolo et la Nyanga avec pratiquement aucun village à habitat dispersé et le Woleu-NTem avec seulement 3.5 % de village avec ce type d'habitat.
 - L'Ogooué-Ivindo avec 1,2% de villages à habitat groupé



Plan d'aménagement des quartiers

Seule une minorité de chefs de quartier (37 %) a connaissance d'un plan d'aménagement de leur quartier ! Ceci est vrai dans toutes les provinces à l'exception de l'Ogooué-Ivindo (72 %) et le Woleu-NTem (55 %) !

En milieu urbain, les chefs de quartiers ont été interrogés sur leur connaissance éventuelle d'un plan d'aménagement de leur quartier.

- Au niveau national, moins de deux chefs de quartier sur cinq (36,9 %) sont au courant d'un tel plan pour leur quartier.
- Ce pourcentage varie très fortement selon la province, allant d'un minimum de 7,8 % dans l'Ogooué-Lolo à 72,0 % dans l'Ogooué-Ivindo.
- Il est très en deçà du niveau national dans le Moyen-Ogooué (21,9 %) et largement au-dessus dans le Woleu-NTem (55,0 %), la Ngounié (48,3 %) et la Nyanga (43,2 %).

Répartition des quartiers selon que le chef a connaissance ou non d'un plan d'aménagement du quartier par province				
Province	Le chef de quartier a connaissance d'un plan d'aménagement du quartier		Nombre total de quartiers	% de quartiers dont le chef a connaissance d'un plan d'aménagement du quartier
	Oui	Non		
Estuaire	76	144	220	34,5
Haut-Ogooué	47	117	164	28,7
Moyen-Ogooué	7	25	32	21,9
Ngounié	42	45	87	48,3
Nyanga	16	21	37	43,2
Ogooué-Ivindo	18	7	25	72,0
Ogooué-Lolo	4	47	51	7,8
Ogooué-Maritime	23	31	54	42,6
Woleu-NTem	44	36	80	55,0
Gabon	277	473	750	36,9

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

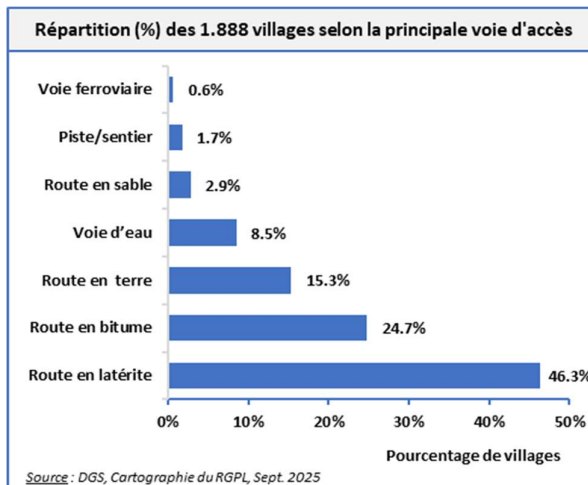
ACCESSIBILITE DES VILLAGES

L'analyse de l'accessibilité des villages portent sur trois aspects : (i) la principale voie d'accès au village ; (ii) la distance du village par rapport à la ville la plus proche ; et (iii) le principal moyen de transport pour rallier le village.

Principale voie d'accès aux villages

La route reste la principale voie d'accès de quasiment 9 villages sur 10, qu'elle soit en latérite (46 %), en bitume (25 %), en terre (15 %) ou en sable (3 %) !

- La majorité des villages du Gabon (9 sur 10) est accessible par une route :
 - Soit en latérite pour près de la moitié d'entre eux (46,3 %) ;
 - Soit en bitume, pour un quart d'entre eux (24,7 %) ;
 - Soit en terre, pour 15,3 %, soit en sable (2,9 %).
- Le réseau hydrographique comme voie de communication joue aussi un rôle important dans le désenclavement des villages en en desservant près d'un sur dix (8,5 %).
- A l'opposée, la voie ferroviaire n'est la principale voie d'accès que d'un village sur 200 (0,6 %).



Ce schéma varie considérablement selon la province du fait, entre autres, des caractéristiques physiques et hydrographiques et de l'importance des activités économiques !

- L'importance relative des différentes voies d'accès aux villages varie selon la province du fait, entre autres, des caractéristiques physiques et hydrographiques et de l'importance des activités économiques.
- Mais dans toutes les provinces les routes restent les principales voies d'accès pour l'écrasante majorité des villages à l'instar du niveau national sauf dans les provinces d'Ogooué-Maritime et du Moyen-Ogooué.
- Il ressort du tableau ci-dessous les spécificités provinciales suivantes par rapport au schéma national :
 - L'importance des routes en bitume dans le Moyen-Ogooué (43,2 %), l'Estuaire (36,0 %), le Haut-Ogooué (35,5 %) et l'Ogooué-Ivindo (33,7 %) contre 24,7 % au niveau national ;
 - L'importance des routes en latérite dans la Ngounié (75,0 %) et la Nyanga (66,9 %), le Woleu-NTem (54,2 %) et l'Ogooué-Lolo (50,4 %) contre 46,3 % au niveau national ;
 - L'importance des routes en terre dans l'Ogooué-Ivindo (41,0 %), le Woleu-NTem (23,0 %) et l'Ogooué-Lolo (19,3 %) contre 15,3 % au niveau national ;
 - L'importance des routes en sable comme principale voie d'accès dans le Haut-Ogooué (15,0 %) et l'Ogooué-Maritime (6,5 %) contre 2,9 % au niveau national ; et
 - L'importance des voies d'eau dans l'Ogooué-Maritime et le Moyen-Ogooué où respectivement 58,3 % et 37,9 % des villages l'ont comme principale voie d'accès contre 8,5 % au niveau national, du fait du caractère quasi-insulaire et de la présence de nombreux lacs dans les deux provinces.

Répartition (en %) des villages selon la principale voie d'accès par province									
Province	Principale voie d'accès								Nombre total de villages
	Route en bitume	Route en latérite	Route en terre	Route en sable	Voie ferroviaire	Voie d'eau	Piste/sentier	Total	
Estuaire	36,0	47,2	6,7	1,1	2,2	5,6	1,1	100,0	90
Haut-Ogooué	35,5	38,6	10,6	15,0	0,3	0,0	0,0	100,0	236
Moyen-Ogooué	43,2	14,2	2,6	0,0	2,1	37,9	0,0	100,0	177
Ngounié	11,8	75,0	10,9	0,0	0,0	2,3	0,0	100,0	203
Nyanga	15,5	66,9	7,0	1,4	0,7	7,0	1,4	100,0	137
Ogooué-Ivindo	33,7	19,3	41,0	0,0	0,0	3,6	2,4	100,0	46
Ogooué-Lolo	22,5	50,4	19,3	0,0	1,4	0,7	5,7	100,0	246
Ogooué-Maritime	2,8	12,0	12,0	6,5	0,0	58,3	8,3	100,0	111
Woleu-NTem	22,2	54,2	23,0	0,0	0,0	0,0	0,6	100,0	487
Gabon	24,7	46,3	15,3	2,9	0,6	8,5	1,7	100,0	1.733*

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

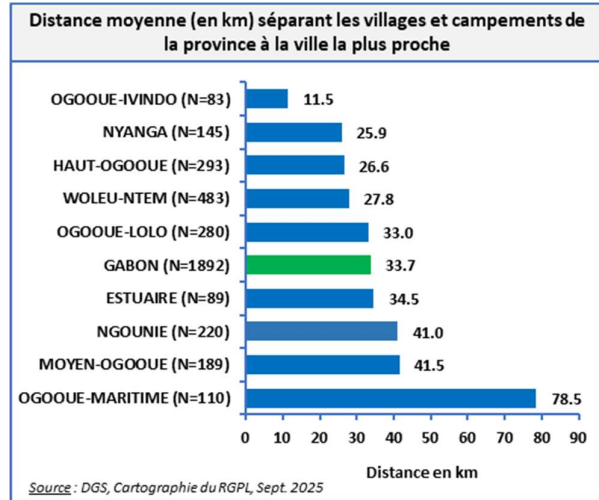
* L'information est manquante pour certains villages

Distance des villages par rapport à la ville la plus proche

Les villages et campements sont en moyenne éloignés de 34 km de la ville la plus proche, avec deux exceptions notables : l'Ogooué-Ivindo (11,5 km) et l'Ogooué-Maritime (78,5 km) !

De manière générale, au Gabon les villages et campements ne pas très éloignés des villes.

- La distance moyenne entre les villages et leur ville la plus proche est de 33,7 km.
- On note cependant deux provinces qui se détachent de manière notable de cette moyenne : l'Ogooué-Ivindo (11,5 km) et l'Ogooué-Maritime (78,5 km).
- Pour les autres provinces, la distance moyenne varie de 25,9 km dans la Nyanga à 41,5 km dans le Moyen-Ogooué.
- Dans toutes les provinces à l'exception de la Nyanga, il existe des villages ou campements situés à 100 km ou plus de la ville la plus proche.



Distance (en km) séparant les villages et campements de la ville la plus proche par province

Province	Distance (en km) séparant les villages et campements de la ville				Nombre total de villages et campements*
	Minimum	Maximum	Moyenne	Médiane	
Estuaire	7	180	34,5	23	89
Haut-Ogooué	1	120	26,6	22	293
Moyen-Ogooué	0	135	41,5	40	189
Ngounié	3	141	41,0	30	220
Nyanga	1	90	25,9	22	145
Ogooué-Ivindo	1	100	11,5	6	83
Ogooué-Lolo	0	150	33,0	26	280
Ogooué-Maritime	10	200	78,5	95	110
Woleu-NTem	0	100	27,8	24	483
Gabon	0	200	33,7	25	1.892

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

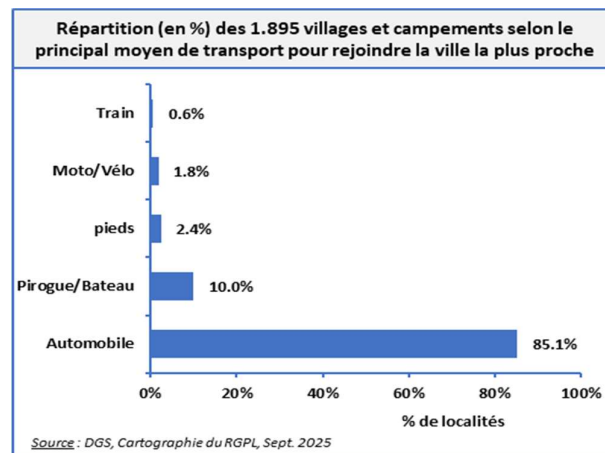
* Pour 2 des villages, la distance de la ville la plus proche est manquante.

Principal moyen de transport pour rallier les villages et campements

L'automobile est le principal moyen de transport pour rallier 85 % des villages et campements du Gabon !

L'automobile est de loin le principal moyen de transport pour rallier les villages et campements du Gabon, ceci en lien direct avec le fait que la plupart sont accessibles par route.

- Il permet de rallier en effet 85,1 % des villages et campements.
- Le bateau/pirogue suit de loin comme principal moyen de rallier un village/campement sur 10.
- Les autres moyens de transport (pieds, moto, vélo et train) ne sont quasiment pas utilisés avec moins de 5 % des villages qui l'ont comme principal moyen de transport pour accéder.



Le tableau ci-dessous confirme l'automobile comme de loin le principal moyen de transport pour rallier les villages et campements dans toutes les provinces à l'exception de l'Ogooué-Maritime et du Moyen-Ogooué cependant des variations notables :

- Le pourcentage de villages et campements ayant l'automobile comme principal moyen de transport pour y accéder n'est que de 22,3 % dans l'Ogooué-Maritime et 58,9 % dans le Moyen-Ogooué ;
- En dehors de ces deux provinces, entre 83,6 % (dans l'Ogooué-Lolo) et 98,6 % (dans le Haut-Ogooué) sont principalement accessible par automobile ;
- L'Ogooué-Maritime et le Moyen-Ogooué se distinguent par les pourcentages très élevé de villages et campements dont le principal moyen de desserte est la pirogue/bateau (76,8 % et 37,9 % respectivement contre 10 % au niveau national) ;
- L'Ogooué-Lolo se distingue quant à elle par les pourcentages plus élevés que la moyenne nationale de villages et campements ralliés principalement à pied (9,6 %), par moto/velo (3,2 %) et par train (2,5 %).

Répartition (en %) des villages et campements selon le principal moyen de transport pour rejoindre la ville la plus proche par province							
Province	Principal moyen de transport					Total	Nombre total de villages et campements
	Automobile	Pirogue/ Bateau	Pieds	Moto/Vélo	Train		
Estuaire	93,3	6,7	0,0	0,0	0,0	100,0	89
Haut-Ogooué	98,6	0,0	1,0	0,3	0,0	100,0	293
Moyen-Ogooué	58,9	37,9	1,1	0,0	2,1	100,0	190
Ngounié	95,0	3,2	1,4	0,5	0,0	100,0	220
Nyanga	89,7	8,3	2,1	0,0	0,0	100,0	145
Ogooué-Ivindo	96,4	3,6	0,0	0,0	0,0	100,0	83
Ogooué-Lolo	83,6	1,1	9,6	3,2	2,5	100,0	280
Ogooué-Maritime	22,3	76,8	0,9	0,0	0,0	100,0	112
Woleu-NTem	93,4	0,2	1,4	5,0	0,0	100,0	483
Gabon	85,1	10,0	2,4	1,8	0,6	100,0	1.895

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

RACCORDEMENT AUX RESEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU ET D'ELECTRICITE DE LA SEEG

Raccordement des localités au réseau de distribution d'eau de la SEEG

Le raccordement des localités au réseau de distribution d'eau de la SEEG est généralisé en milieu urbain et quasi inexistant en milieu rural !

Les localités du Gabon sont très faiblement raccordées au réseau de distribution d'eau de la SEEG. En effet :

- A l'échelle nationale, seul un peu plus du quart des localités (26,5 %) est raccordé au réseau d'eau, laissant un total 1.943 localités en marge de la desserte en eau de la SEEG.
- Cette situation cache cependant une très grande disparité entre milieu urbain et milieu rural : en milieu urbain, plus des trois quarts des quartiers (76,4 %) sont reliés au réseau de distribution d'eau de la SEEG, contre moins de 7 % des villages et campements en milieu rural.

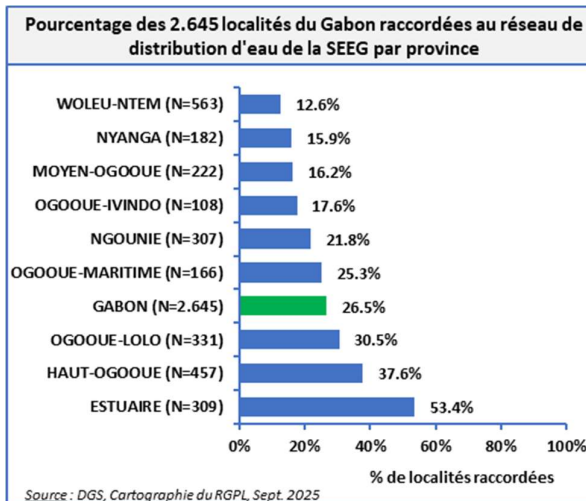
Répartition des localités selon leur raccordement au réseau de distribution d'eau de la SEEG par milieu de résidence				
Milieu de résidence	Nombre de localités :		Nombre total de localités	Pourcentage de localités raccordées au réseau de distribution d'eau de la SEEG
	Raccordées au réseau d'eau de la SEEG	Non raccordées au réseau d'eau de la SEEG		
URBAIN	573	177	750	76,4 %
RURAL	129	1766	1895	6,8 %
GABON	702	1.943	2.645	26,5 %

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Les variations provinciales du taux de raccordement des localités au réseau de distribution d'eau sont énormes (de 12,6 % à 53,4 %), reflétant en partie les variations de niveau d'urbanisation des provinces !

A l'échelle des provinces, seule une faible minorité de localités est raccordée au réseau d'eau de la SEEG à l'exception notable de l'Estuaire. En effet :

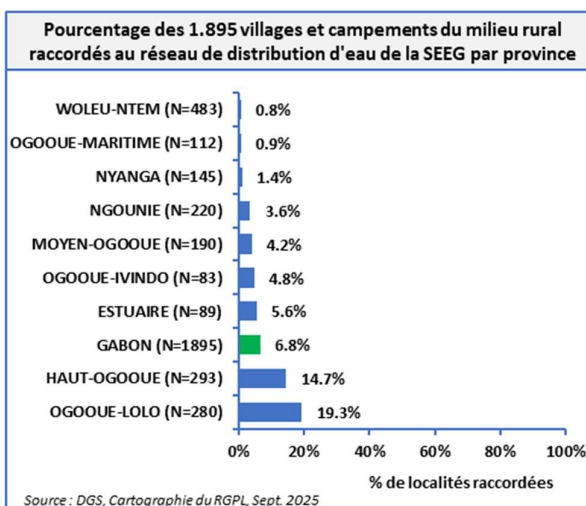
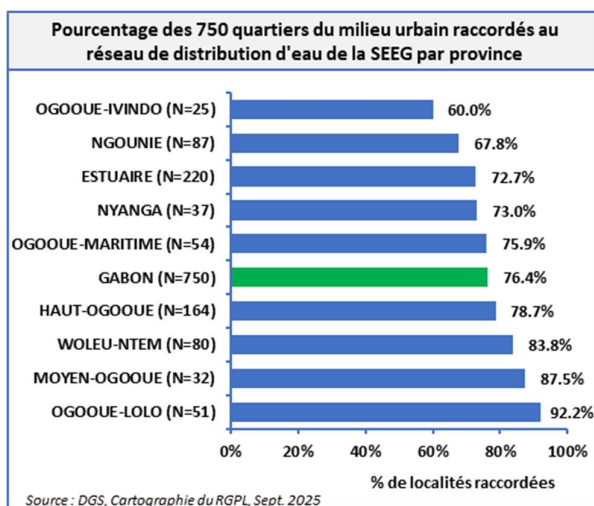
- Dans l'Estuaire, un peu plus de la moitié des localités est raccordée au réseau (53,4 %).
- Par contre, dans toutes les autres provinces, moins de deux localités sur cinq sont desservies. Le taux de raccordement varie en effet de 12,6 % dans le Woleu-NTem à 30,5 % dans l'Ogooué-Lolo et 37,6 % dans le Haut-Ogooué.
- Ces disparités reflètent en partie les écarts d'urbanisation des provinces comme l'illustre les deux graphiques ci-dessous.



Le taux de raccordement des localités au réseau de distribution d'eau de la SEEG varie considérablement selon le milieu de résidence et moins fortement entre provinces à l'intérieur de chaque milieu de résidence !

Les disparités dans le raccordement des localités au réseau de distribution d'eau de la SEEG sont très importantes entre milieu urbain et milieu rural de chaque province, par contre pour chaque milieu de résidence pris séparément, les variations entre province sont moins importantes :

- Le raccordement est généralisé en milieu urbain avec plus des trois quarts des quartiers (76,4 %) raccordés au réseau, mais il est quasi inexistant en milieu rural avec seulement 6,8 % des villages et campements desservi.
- En milieu urbain, le taux de raccordement des localités varie selon la province entre 60,0 % dans l'Ogooué-Ivindo et 92,2 % dans l'Ogooué-Lolo. Dans deux autres provinces (Woleu-NTem et Moyen-Ogooué), il dépasse les 80 %.
- En milieu rural, les taux de raccordement sont partout très faibles ;
 - Les taux les plus élevés sont relevés dans l'Ogooué-Lolo (19,3 %) et le Haut-Ogooué (14,7 %)
 - Partout ailleurs, il n'atteint guère les 6 %, variant de 0,8 % dans le Woleu-NTem à 5,6 % dans l'Estuaire.



Au niveau national, le taux de raccordement des localités au réseau d'eau de la SEEG est 11 fois plus élevé en ville qu'en milieu rural. L'écart est plus criard au Woleu-NTem (101 fois) et à l'Ogooué-Maritime (85 fois) !

La comparaison des taux de raccordement entre l'urbain et le rural révèle en effet des niveaux de disparité entre les deux milieux très variables selon la province :

- Le taux de raccordement au réseau d'eau de la SEEG est ainsi 5 à 101 fois plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural selon la province.
- Les inégalités entre milieu de résidence les plus faibles sont relevées dans les provinces du Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo (5 fois).
- Les écarts les plus criards sont relevés dans le Woleu-NTem, l'Ogooué-Maritime et la Nyanga avec respectivement un taux de raccordement du milieu urbain 101, 89 et 53 fois plus élevé que celui du rural.
- Dans les autres provinces, les écarts vont de 12 à 21 fois.

Indice de disparité urbain/rural du taux de raccordement des localités au réseau de distribution d'eau de la SEEG

PROVINCE	Taux de raccordement		Indice de disparité urbain/rural (c=a/b)
	Milieu urbain (a)	Milieu rural (b)	
OGOOUE-LOLO	92,2	19,3	5
HAUT-OGOOUE	78,7	14,7	5
GABON	76,4	6,8	11
OGOOUE-IVINDO	60,0	4,8	12
ESTUAIRE	72,7	5,6	13
NGOUNIE	67,8	3,6	19
MOYEN-OGOOUE	87,5	4,2	21
NYANGA	73,0	1,4	53
OGOOUE-MARITIME	75,9	0,9	85
WOLEU-NTEM	83,8	0,8	101

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Effectif de la population vivant dans des logements raccordés au réseau d'eau de la SEEG

Sur une population estimée de 2 455 028 personnes par la cartographie, 1.728.621 (70,4 %) vit dans des logements raccordés au réseau de distribution d'eau de la SEEG, autrement dit 726 407, n'y ont pas accès !

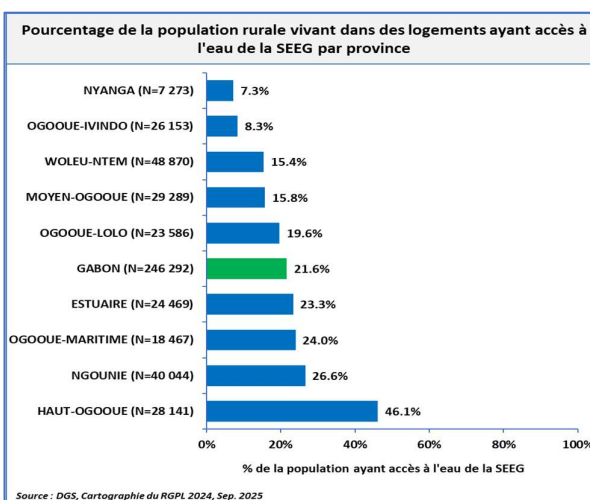
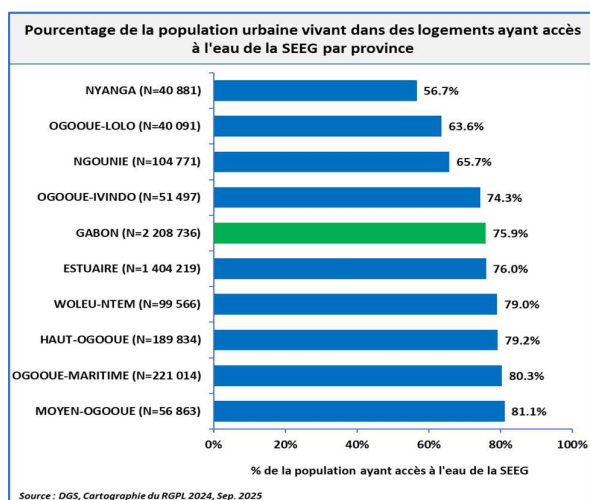
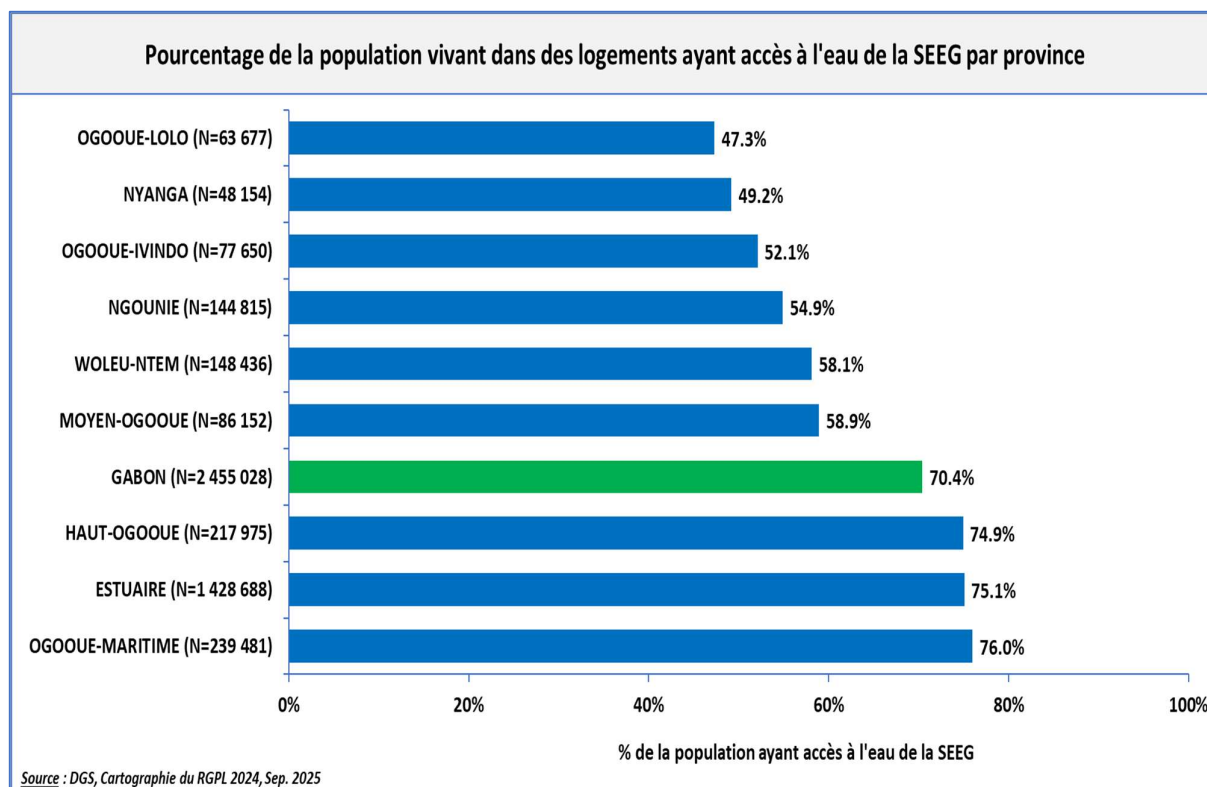
En termes d'effectif total de la population, la cartographie l'a estimé à 2.455.028, dont 1.728.621 vit dans des ménages raccordés au réseau de distribution d'eau de la SEEG, soit 70,4 %. Comme le révèlent le tableau et les graphiques ci-dessous, ce taux varie très sensiblement selon le milieu de résidence et les provinces :

- Sur les 2.208.736 vivant en ville, 1.675.369 ont accès à l'eau, soit 75,9 %, contre 21,6 % en milieu rural ;
- Le taux d'accès à l'eau de la SEEG varie de 47,3 % dans la province de l'Ogooué-Lolo à 75,1 et 76,0 % dans l'Estuaire et l'Ogooué-Maritime.

Répartition de la population selon le raccordement de leurs logements au réseau de distribution d'eau de la SEEG par milieu de résidence et province

PROVINCE	Urbain			Rural			Gabon		
	Effectif ayant accès à l'eau	Effectif n'ayant pas accès à l'eau	Effectif de la population totale	Effectif ayant accès à l'eau	Effectif n'ayant pas accès à l'eau	Effectif de la population totale	Effectif ayant accès à l'eau	Effectif n'ayant pas accès à l'eau	Effectif de la population totale
ESTUAIRE	1 066 815	337 404	1 404 219	5 705	18 764	24 469	1 072 520	356 168	1 428 688
HAUT-OGOOUE	150 394	39 440	189 834	12 973	15 168	28 141	163 367	54 608	217 975
MOYEN-OGOOUE	46 126	10 737	56 863	4 618	24 671	29 289	50 744	35 408	86 152
NGOUNIE	68 834	35 937	104 771	10 642	29 402	40 044	79 476	65 339	144 815
NYANGA	23 162	17 719	40 881	528	6 745	7 273	23 690	24 464	48 154
OGOOUE-IVINDO	38 277	13 220	51 497	2 179	23 974	26 153	40 456	37 194	77 650
OGOOUE-LOLO	25 488	14 603	40 091	4 634	18 952	23 586	30 122	33 555	63 677
OGOOUE-MARITIME	177 573	43 441	221 014	4 432	14 035	18 467	182 005	57 476	239 481
WOLEU-NTEM	78 700	20 866	99 566	7 541	41 329	48 870	86 241	62 195	148 436
GABON	1 675 369	533 367	2 208 736	53 252	193 040	246 292	1 728 621	726 407	2 455 028

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Septembre 2025



Raccordement des localités au réseau de distribution d'électricité

Près de la moitié des localités du Gabon (48 %) est raccordée au réseau de distribution d'électricité de la SEEG. Les quartiers des villes sont presque tous raccordés (92,1 %), contre 30,6 % des localités rurales !

Le raccordement des localités au réseau de distribution d'électricité de la SEEG est meilleur que celui au réseau d'eau, même si l'accès au réseau électrique est loin d'être universel. En effet :

- Près de la moitié des localités est raccordée au réseau de distribution d'électricité de la SEEG (48,0 %) à l'échelle nationale, laissant en rade 1.375 localités non raccordées.
- Par milieu de résidence, un écart important existe entre :
 - D'une part, le milieu urbain où 92,1 % des quartiers sont raccordés au réseau et
 - D'autre part, le milieu rural où seul 30,6 % des villages et campement reçoivent l'électricité de la SEEG.

**Répartition des localités selon leur raccordement au réseau de distribution d'électricité de la SEEG
par milieu de résidence**

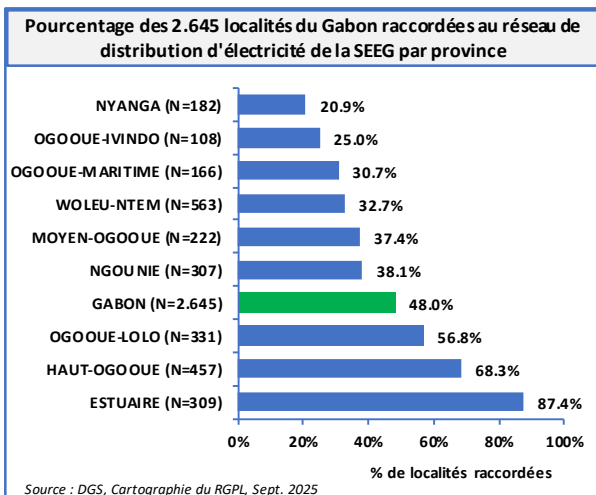
Milieu de résidence	Nombre de localités :		Nombre total de localités	Pourcentage de localités raccordées au réseau de distribution d'électricité de la SEEG
	Raccordées au réseau électrique de la SEEG	Non raccordées au réseau électrique de la SEEG		
Urbain	691	59	750	92,1 %
Rural	579	1.316	1.895	30,6 %
GABON	1.270	1.375	2.645	48,0 %

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Par province, le taux de raccordement des localités au réseau électrique de la SEEG est faible et variable, de 21 % (Nyanga) à 87 % (Estuaire). Dans 6 provinces, moins de 2 localités sur 5 sont raccordées !

Le taux de raccordement des localités au réseau électrique de la SEEG est très variable selon la province :

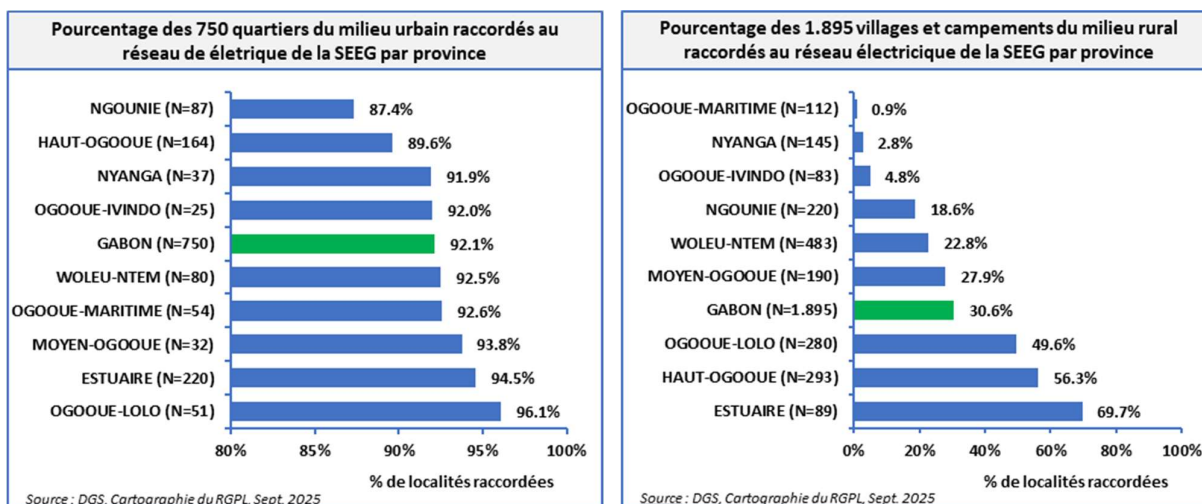
- Le taux de raccordement varie de 20,9% dans la Nyanga à 87,4 % dans l'Estuaire.
- En plus de l'Estuaire, seules deux autres provinces ont plus de la moitié de leurs localités raccordées au réseau électrique, le Haut-Ogooué (68,3 %) et l'Ogooué-Lolo (56,8 %).
- Dans toutes les six autres provinces (Ogooué-Ivindo, Ogooué-Maritime, Woleu-NTem, Moyen-Ogooué et Ngounié), moins des deux cinquièmes des localités sont reliées au réseau de distribution d'électricité de la SEEG.



Le taux de raccordement des localités au réseau électrique de la SEEG varie considérablement selon le milieu de résidence. Les disparités provinciales sont fortes en milieu rural et moins marquées en milieu urbain !

Le raccordement des localités au réseau de distribution d'électricité de la SEEG présente d'importantes disparités entre milieu urbain et milieu rural. Les variations entre provinces sont également fortes en milieu rural mais moins importantes en milieu urbain.

- En ville, le raccordement des quartiers localités au réseau électrique de la SEEG est généralisé quelle que soit la province, avec des taux variant faiblement de 87,4 % (Ngounié) à 96,1 % (Ogooué-Lolo).
- Par contre, en milieu rural les disparités provinciales du raccordement des localités au réseau électrique sont très prononcées. En effet :
 - Le taux de raccordement varie de 0,9 % dans l'Ogooué-Maritime à 69,7 % dans l'Estuaire.
 - En dehors de l'Estuaire, deux autres provinces ont des taux de raccordements des villages et campement assez élevés, le Haut-Ogooué (56,3 %) et l'Ogooué-Lolo (49,6 %).
 - Dans toutes les autres provinces, moins de trois villages et campements sur dix sont desservis par le réseau électrique de la SEEG.



Au Gabon, le taux de raccordement des localités au réseau électrique de la SEEG est trois fois moins élevé en milieu rural qu'en ville. Cet écart varie par province et atteint un record de 104 dans l'Ogooué-Maritime !

La comparaison des taux de raccordement au réseau électrique de la SEEG entre l'urbain et le rural révèle en effet des niveaux de disparité entre les deux milieux très variables selon la province.

- Le taux de raccordement des localités est trois fois plus élevé en ville qu'en milieu rural et varie sensiblement selon la province.
- L'indice de disparité urbain/rural varie très sensiblement d'un minimum de 1 dans l'Estuaire à un maximum de 104 dans l'Ogooué-Maritime.
- En plus de l'Ogooué-Maritime, les disparités urbain/rural sont importantes dans deux autres provinces, Nyanga (33) et Ogooué-Ivindo (19).
- Par contre, elles sont faibles dans les six autres provinces avec un indice de disparité variant de 1 dans l'Estuaire à 5 dans la Ngounié.

Indice de disparité urbain/rural du taux de raccordement des localités au réseau de distribution d'électricité de la SEEG

PROVINCE	Taux de raccordement		Indice de disparité urbain/rural (c=a/b)
	Milieu urbain (a)	Milieu rural (b)	
ESTUAIRE	94,5	69,7	1
HAUT-OGOUE	89,6	56,3	2
OGOUE-LOLO	96,1	49,6	2
GABON	92,1	30,6	3
MOYEN-OGOUE	93,8	27,9	3
WOLEU-NTEM	92,5	22,8	4
NGOUNIE	87,4	18,6	5
OGOUE-IVINDO	92,0	4,8	19
NYANGA	91,9	2,8	33
OGOUE-MARITIME	92,6	0,9	104

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Effectif de la population vivant dans des logements raccordés au réseau électrique de la SEEG

Le taux d'accès de la population au réseau électrique de la SEEG est très élevé avec 2.237.295 personnes sur 2.455.028 (91,1 %) qui vivent dans des logements raccordés à ce réseau !

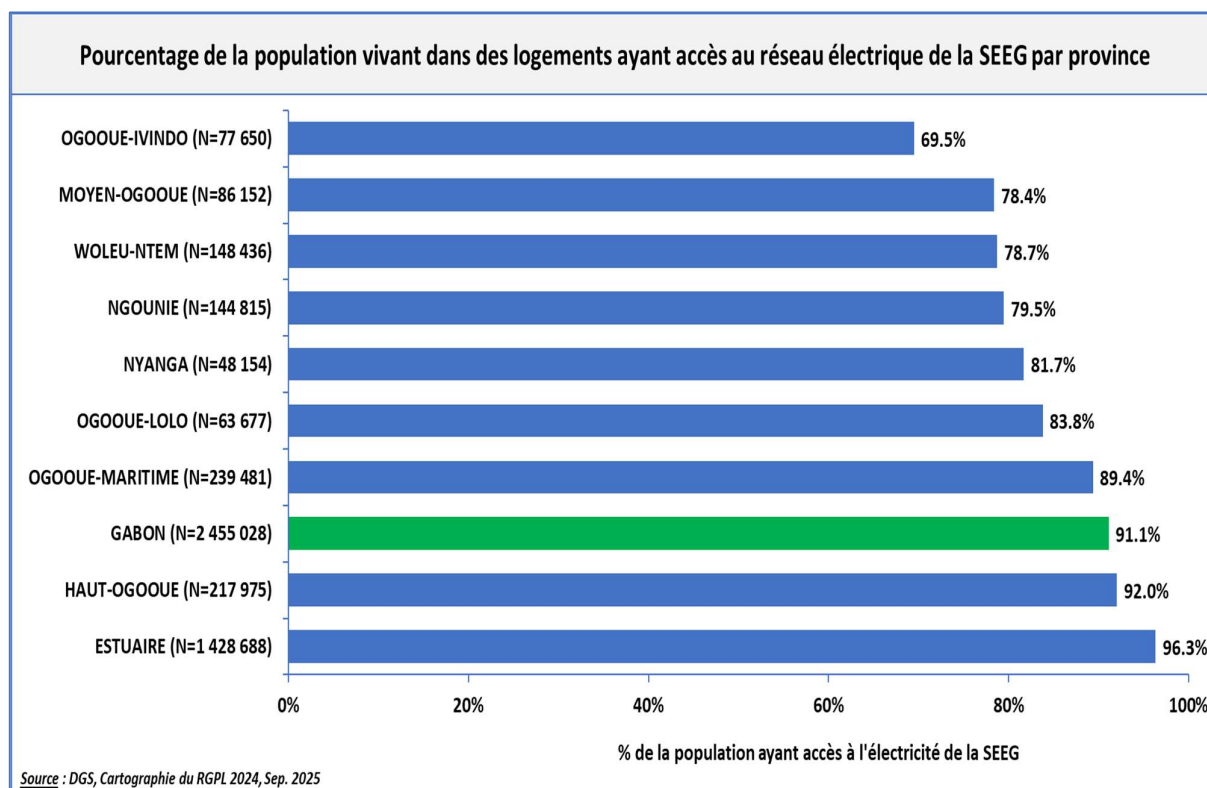
A l'instar des localités, le pourcentage de la population vivant dans des logements raccordés au réseau de distribution d'électricité de la SEEG (91,1 %) est élevé. Comme pour l'accès à l'eau, l'accès des populations au réseau électrique de la SEEG présente de fortes disparités selon le milieu de résidence et la province, comme le montre le tableau et les graphiques ci-dessous.

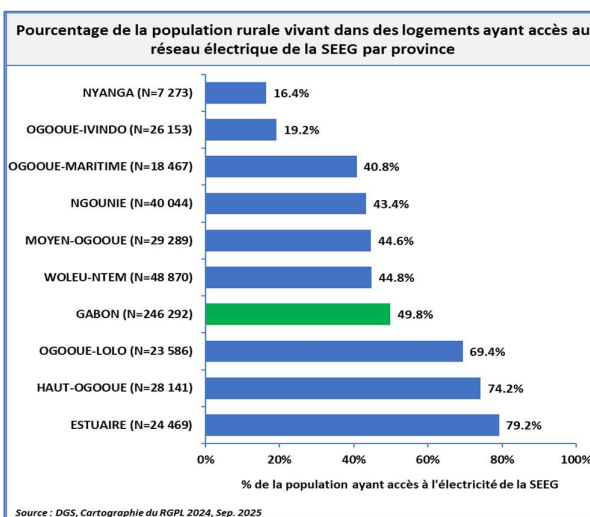
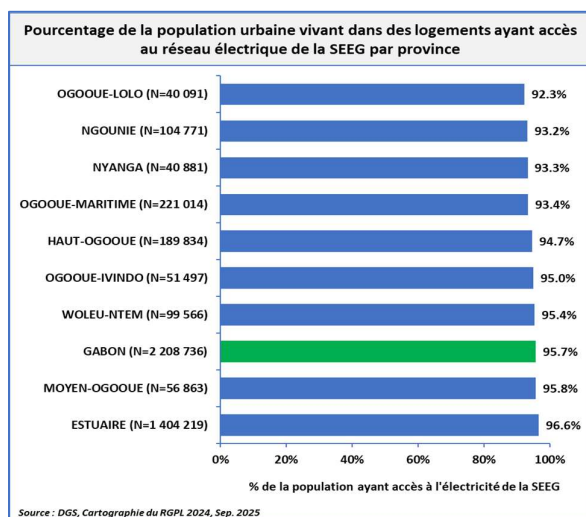
- Selon le milieu de résidence, le taux varie très sensiblement de 49,8 % en zone rurale à 95,7 % en milieu urbain ;
- Les variations provinciales sont tout aussi importantes : de 69,5 % dans l'Ogooué-Ivindo à 96,3 % dans l'Estuaire.

**Répartition de la population selon le raccordement de leurs logements au réseau de distribution d'électricité de la SEEG
par milieu de résidence et province**

PROVINCE	Urbain			Rural			Gabon		
	Effectif ayant accès à l'électricité	Effectif n'ayant pas accès à l'électricité	Effectif de la population totale	Effectif ayant accès à l'électricité	Effectif n'ayant pas accès à l'électricité	Effectif de la population totale	Effectif ayant accès à l'électricité	Effectif n'ayant pas accès à l'électricité	Effectif de la population totale
ESTUAIRE	1 357 094	47 125	1 404 219	5 705	18 764	24 469	1 376 478	52 210	1 428 688
HAUT-OGOUE	179 721	10 113	189 834	12 973	15 168	28 141	200 606	17 369	217 975
MOYEN-OGOUE	54 482	2 381	56 863	4 618	24 671	29 289	67 558	18 594	86 152
NGOUNIE	97 686	7 085	104 771	10 642	29 402	40 044	115 056	29 759	144 815
NYANGA	38 149	2 732	40 881	528	6 745	7 273	39 342	8 812	48 154
OGOUE-IVINDO	48 944	2 553	51 497	2 179	23 974	26 153	53 960	23 690	77 650
OGOUE-LOLO	36 999	3 092	40 091	4 634	18 952	23 586	53 370	10 307	63 677
OGOUE-MARITIME	206 531	14 483	221 014	4 432	14 035	18 467	214 065	25 416	239 481
WOLEU-NTEM	94 987	4 579	99 566	7 541	41 329	48 870	116 860	31 576	148 436
GABON	2 114 593	94 143	2 208 736	53 252	193 040	246 292	2 237 295	217 733	2 455 028

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Septembre 2025





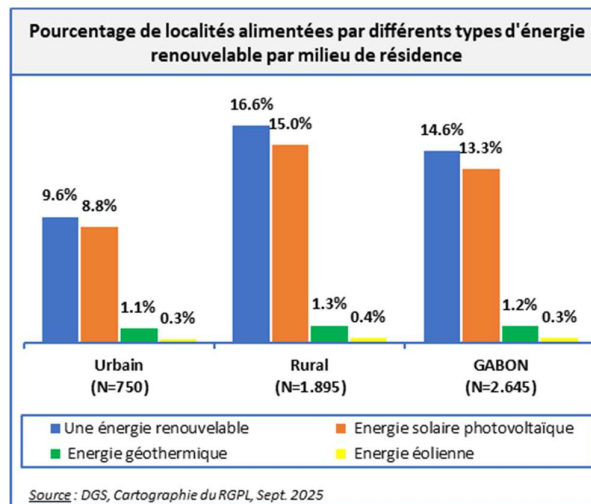
ACCES AUX ENERGIES RENOUVELABLES ET A LA FIBRE OPTIQUE

Accès aux énergies renouvelables

Une localité sur sept (14,6 %) est alimentée par de l'énergie renouvelable (solaire, géothermique, éolienne) : 16,6 % en milieu rural et 9,6 % en ville. Le solaire photovoltaïque est la principale énergie utilisée (13,3 %) !

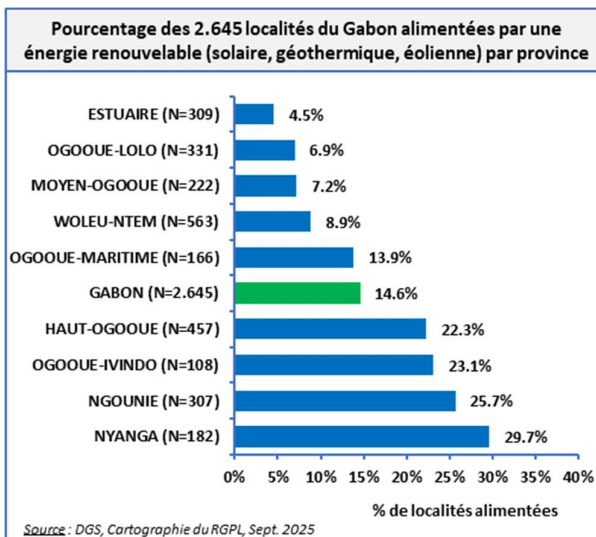
Trois types d'énergie renouvelables sont considérés dans cette analyse : l'énergie solaire photovoltaïque, l'énergie géothermique et l'énergie éolienne. Au Gabon, ces énergies sont essentiellement produites à travers des panneaux solaires, des éoliennes à pales, des lampadaires solaires et des infrastructures de production d'énergie à partir de la biomasse.

- Au niveau national, seul un faible pourcentage de localités (14,6 %) est alimenté par l'une ou l'autre des trois types d'énergie renouvelable : solaire photovoltaïque, géothermique, éolienne.
- Ces énergies sont plus utilisées dans les localités rurales (16,6 %) que celles du milieu urbain (9,6 %).
- Par type, c'est l'énergie solaire photovoltaïque qui est de loin la plus utilisée (elle alimente 13,3 % des localités), suivie de loin par l'énergie géothermique (1,2 %) et l'énergie éolienne (0,3 %).
- Ce schéma s'observe aussi bien en ville qu'en milieu rural ; quelle que soit la forme d'énergie, elle est plus utilisée dans les localités du milieu rural que dans celles du milieu urbain.



Le pourcentage de localités alimentées par de l'énergie renouvelable (solaire, géothermique, éolienne) varie de manière importante selon la province, allant de 4,5 % dans l'Estuaire à 29,7 % dans la Nyanga !

- Les variations provinciales du pourcentage de localités alimentées par de l'énergie renouvelable sont importantes, allant de 4,5 % dans l'Estuaire à 29,7 % dans la Nyanga.
- Selon le pourcentage de localités alimentées, les provinces peuvent être classées en trois groupes :
 - Faible, inférieur à 9 % (Estuaire, Ogooué-Lolo, Moyen-Ogooué et Woleu-NTem) ;
 - Moyen, 13,9 % (Ogooué-Maritime) ;
 - Elevés, soit entre 22,3 et 29,7 % (Haut-Ogooué, Ogooué-Ivindo, Ngounié et Nyanga).
- A l'instar du niveau national, dans toutes les provinces c'est l'énergie solaire photovoltaïque qui est de loin la source d'énergie renouvelable la plus utilisée (tableau ci-dessous).



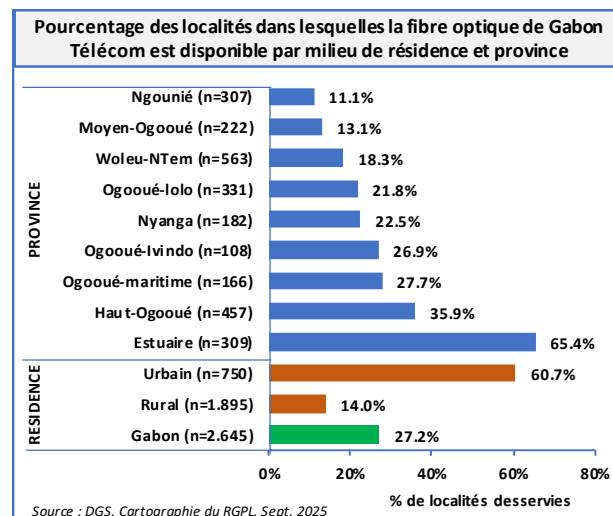
Pourcentages de localités alimentées par différents types d'énergie renouvelable par province					
Province	Pourcentage de localités alimentées par :				Nombre total de localités
	L'énergie solaire photovoltaïque	L'énergie géothermique	L'énergie éolienne	Un des trois types d'énergie renouvelable	
ESTUAIRE	4,2	0,3	0,0	4,5	309
HAUT-OGOUE	21,9	0,4	0,4	22,3	457
MOYEN-OGOUE	7,2	0,5	0,0	7,2	222
NGOUNIE	24,4	0,0	1,6	25,7	307
NYANGA	23,1	7,1	0,5	29,7	182
OGOUE-IVINDO	20,4	2,8	0,0	23,1	108
OGOUE-LOLO	4,8	2,1	0,0	6,9	331
OGOUE-MARITIME	13,3	0,0	0,6	13,9	166
WOLEU-NTEM	8,0	1,1	0,0	8,9	563
GABON	13.3	1.2	0.3	14.6	2.645

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Accès des localités à la fibre optique de Gabon Télécom

La fibre optique de Gabon Télécom est disponible dans moins du tiers des localités (27,2 %) avec de fortes variations selon la province (de 11 à 65 %) et le milieu de résidence (60,7 % en ville et 14 % en campagne) !

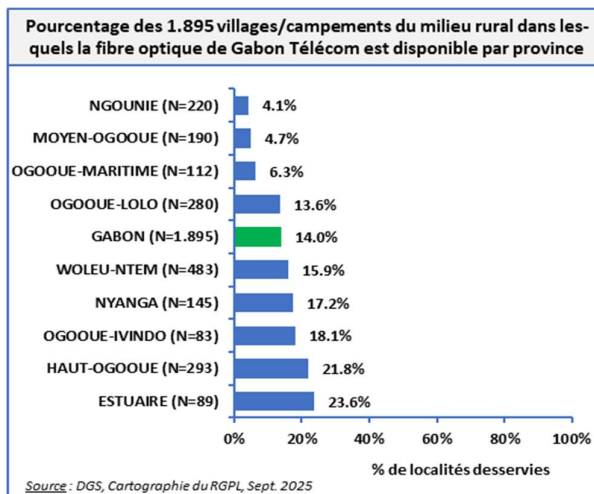
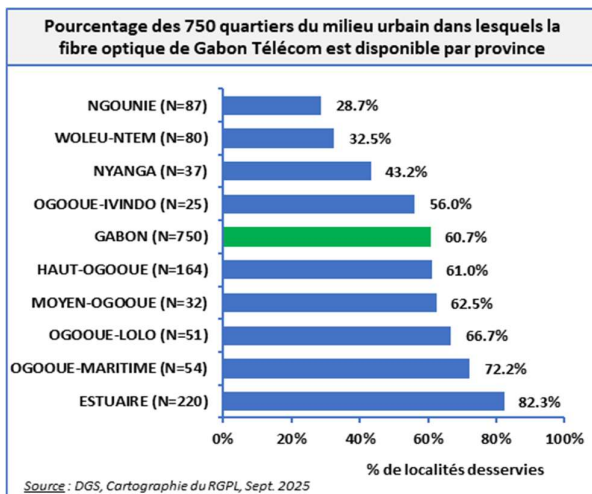
- La fibre optique de Gabon Télécom dessert moins d'un tiers des localités du pays (27,2 %).
- Toutefois, ce taux de desserte des localités par la fibre optique varie très fortement selon le milieu de résidence et la province. En effet :
 - La fibre dessert beaucoup plus les localités du milieu urbain (60,7 %) que celles du milieu rural (14,0 %).
 - Par province, le taux de desserte par la fibre optique varie de 11,1 % dans la Ngounié à 35,9 % dans le Haut-Ogooué et atteint un maximum de 65,4 % dans la province de l'Estuaire, qui abrite aussi la capitale du pays, Libreville.



Les variations provinciales de la disponibilité de la fibre optique de Gabon Télécom sont très fortes aussi bien en milieu urbain (de 28,7 % à 82,3 %) qu'en milieu rural (de 4,1 % à 23,6 %) !

A l'intérieur de chaque milieu de résidence, des disparités importantes existent entre les provinces en termes de disponibilité de la fibre optique de Gabon Télécom. En effet le taux de desserte des localités varie de :

- Varie en milieu urbain entre 28,7 % dans la Ngounié et 82,3 % dans l'Estuaire ; et
- Varie en milieu rural, entre 4,1 %, toujours dans la Ngounié et 23,6 % dans l'Estuaire.



Effectif de la population vivant dans des logements raccordés à la fibre optique de Gabon Télécom

Sur une population estimée de 2.455.028, moins de la moitié (1 120 958, soit 45,7 %) vit dans des logements ayant accès à la fibre optique de Gabon Télécom. Ce pourcentage n'est que de 9,3 % en milieu rural !

La fibre optique de Gabon Télécom n'est pas encore très bien implantée dans le pays et son accès se limite presque exclusivement en milieu urbain et dans certaines provinces comme l'illustrent le tableau et le graphique ci-dessous.

- Moins de la moitié de la population vit dans des logements ayant accès à la fibre optique (1.120.958 sur 2.455.028) ;
- Selon le milieu de résidence, les disparités sont très fortes (49,7 % en ville et 9,3 % en milieu rural).

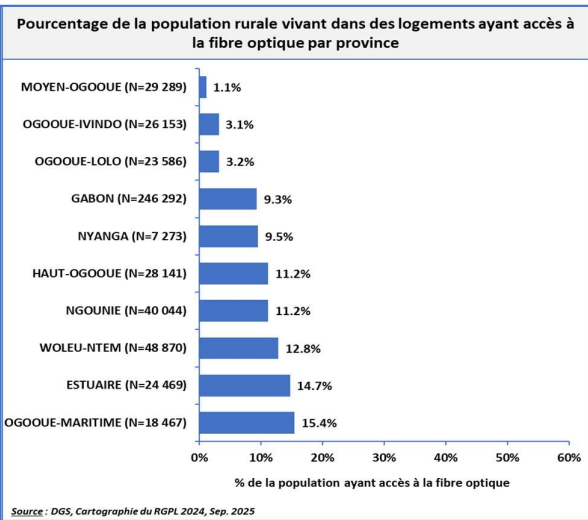
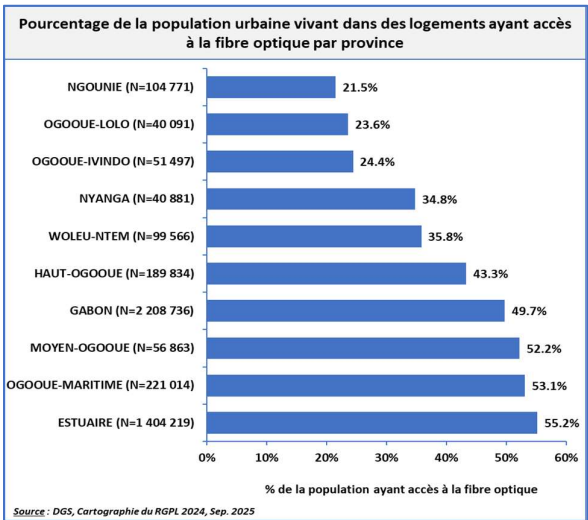
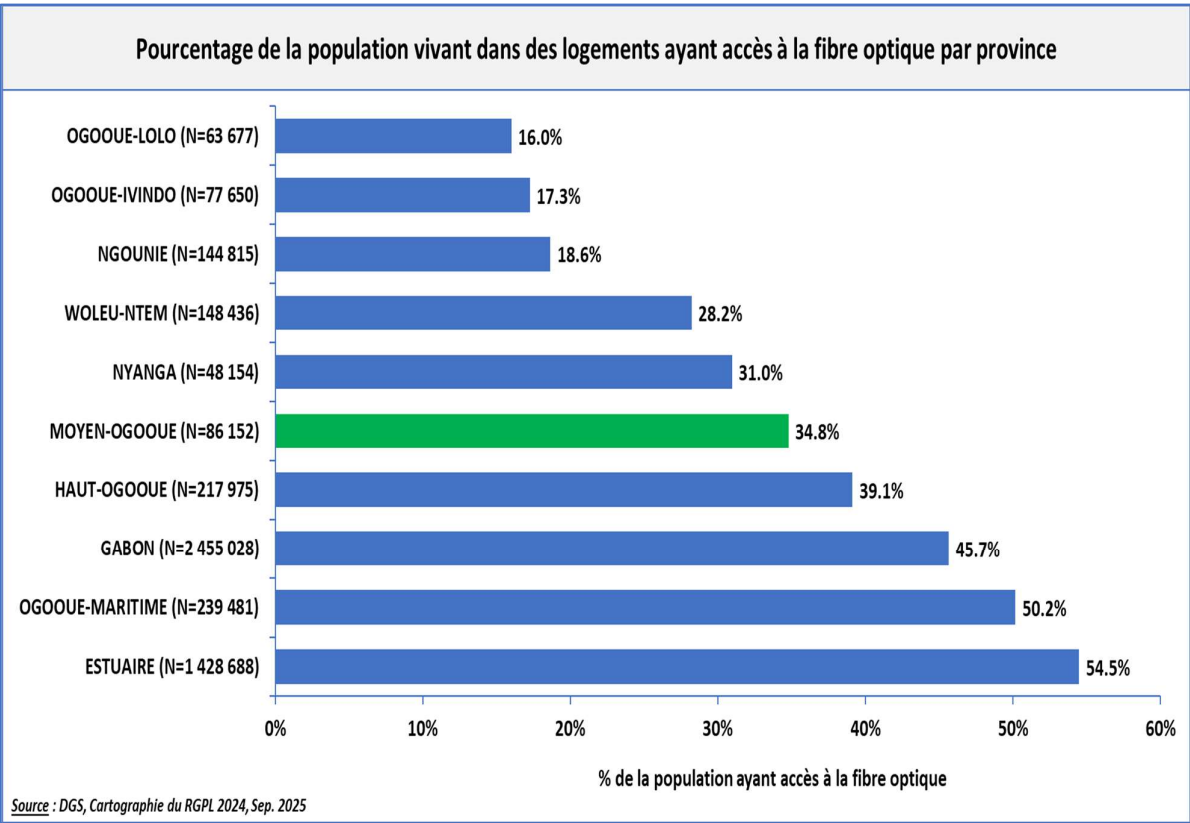
Répartition de la population selon le raccordement de leurs logements à la fibre optique de Gabon Télécom par milieu de résidence et province

PROVINCE	Urbain			Rural			Gabon		
	Effectif ayant accès à la fibre	Effectif n'ayant pas accès à la fibre	Effectif de la population totale	Effectif ayant accès à la fibre	Effectif n'ayant pas accès à la fibre	Effectif de la population totale	Effectif ayant accès à la fibre	Effectif n'ayant pas accès à la fibre	Effectif de la population totale
ESTUAIRE	774 598	629 621	1 404 219	3 597	20 872	24 469	778 195	650 493	1 428 688
HAUT-OGOOUE	82 127	107 707	189 834	3 142	24 999	28 141	85 269	132 706	217 975
MOYEN-OGOOUE	29 655	27 208	56 863	317	28 972	29 289	29 972	56 180	86 152
NGOUNIE	22 525	82 246	104 771	4 475	35 569	40 044	27 000	117 815	144 815
NYANGA	14 220	26 661	40 881	690	6 583	7 273	14 910	33 244	48 154
OGOOUE-IVINDO	12 577	38 920	51 497	818	25 335	26 153	13 395	64 255	77 650
OGOOUE-LOLO	9 445	30 646	40 091	747	22 839	23 586	10 192	53 485	63 677
OGOOUE-MARITIME	117 290	103 724	221 014	2 848	15 619	18 467	120 138	119 343	239 481
WOLEU-NTEM	35 643	63 923	99 566	6 244	42 626	48 870	41 887	106 549	148 436
GABON	1 098 080	1 110 656	2 208 736	22 878	223 414	246 292	1 120 958	1 334 070	2 455 028

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Septembre 2025

Les graphiques ci-dessous montrent de fortes variations provinciales aussi bien au niveau national que par type de milieu de résidence :

- Le pourcentage de la population vivant dans des logements ayant accès à la fibre optique varie de 16,0 % dans l'Ogooué-Lolo à 54,5 % dans l'Estuaire.
- A part l'Estuaire, seule l'Ogooué-Maritime a la moitié de sa population ayant accès à la fibre optique.



Nombre, types et fonctionnalité des infrastructures cartographiées

La cartographie a recensé une grande variété de types d'infrastructures en les géolocalisant et en collectant les principales caractéristiques. Ces infrastructures sont listées ci-dessous :

- Infrastructures scolaires, professionnelles et supérieures
- Infrastructures de santé
- Infrastructures affaires sociales
- Infrastructures d'hébergement
- Infrastructures de tourisme
- Infrastructures d'approvisionnement en eau
- Infrastructures de restauration
- Sites de dépôt et de ramassage d'ordures ménagères
- Infrastructures de production d'énergie renouvelable
- Infrastructures sportives et socio-éducatives
- Infrastructures d'état-civil.

La cartographie a recensé un total de 5.755 infrastructures, dont 85 % situé en milieu urbain. On en dénombre 1.628 de restauration, 887 d'éducation, 468 d'approvisionnement en eau et 396 de santé !

- Au total 5.429 infrastructures ont été cartographiées (Cf. tableau de la page suivante).
- Par type, les infrastructures les plus nombreuses sont les infrastructures de restauration (1.639), suivies par les celles d'éducation (892, soit 20 %), d'approvisionnement en eau (469) et de santé (399).
- Les infrastructures les moins nombreuses sont les sites de dépôt et de ramassage d'ordures ménagères (31) et les infrastructures d'état civil (46).
- La plupart des infrastructures est située en milieu urbain (4.617, soit 85,0 %). Ceci est vrai quel que soit le type d'infrastructures, à l'exception de celles d'approvisionnement en eau dont seul 36,5 % est en ville.

Répartition des infrastructures cartographiées selon le type par milieu de résidence

Type d'infrastructures	Milieu de résidence		Gabon	% situé en milieu urbain
	Urbain	Rural		
Infrastructures scolaires, professionnelles et supérieures	751	141	892	84.2
Infrastructures de santé	288	111	399	72.2
Infrastructures affaires sociales	151	42	193	78.2
Infrastructures d'hébergement	325	26	351	92.6
Infrastructures de tourisme	127	9	136	93.4
Infrastructures d'approvisionnement en eau	171	298	469	36.5
Infrastructures de restauration	1.532	107	1.639	93.5
Sites de dépôt et de ramassage d'ordures ménagères	31	0	31	100.0
Infrastructures de production d'énergie renouvelable	154	30	184	83.7
Infrastructures sportives et socio-éducatives	160	10	170	94.1
Infrastructure d'état-civil	45	1	46	97.8
Type non déclaré	882	37	919	96.0
TOTAL	4617	812	5429	85.0

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025.

Le Haut-Ogooué est la province avec le plus d'infrastructures tous types confondus (24 %), suivi de l'Estuaire et de l'Ogooué-Maritime (19 %). L'Ogooué-Ivindo et l'Ogooué Lolo sont les moins dotés (3 %) !

- La répartition des infrastructures par province est très variable et semble être influencée par la présence de grandes villes :
 - Le Haut-Ogooué qui abrite la 3^{ème} plus grande ville du pays est la province qui compte le plus grand nombre d'infrastructures tous types confondus (1.256, soit près du quart de toutes les infrastructures) ;
 - Il est suivi de l'Estuaire qui abrite la capitale et 1^{ère} ville du pays (Libreville) et de l'Ogooué-Maritime qui abrite la seconde plus grande ville du pays (Port-Gentil). Ces deux provinces abritent respectivement 1.040 et 1.029 infrastructures, soit 19 % chacune ;
 - L'Ogooué-Ivindo et l'Ogooué Lolo sont les provinces où on a cartographié le moins d'infrastructures en avec respectivement 168 et 161 infrastructures, soit 3 % de l'ensemble.

¹ Le nombre d'infrastructures cartographiées dépasse les effectifs contenus dans les tableaux et graphiques de cette section car ne portant que sur les infrastructures qui ont fait l'objet d'une collecte de données spécifique.

- Par type d'infrastructure :
 - C'est l'Estuaire qui est la province la plus dotée en infrastructures d'éducation, d'hébergement et de tourisme et en sites de dépôt et de ramassage d'ordures ménagères ;
 - Le Haut-Ogooué compte le plus d'infrastructures de santé, d'approvisionnement en eau, de restauration ;
 - La Nyanga accueille le plus d'infrastructures des affaires sociales ;
 - Tandis que l'Ogooué-Maritime abrite le plus grand nombre d'infrastructures de production d'énergie renouvelable et d'infrastructures sportives et socio-éducatives.

Type d'infrastructure	Répartition des infrastructures selon le type par province									GABON
	Estuaire	Haut-Ogooué	Moyen-Ogooué	Ngounié	Nyanga	Ogooué-Ivindo	Ogooué-Lolo	Ogooué-Maritime	Woleu-NTem	
Scolaires, professionnelles et supérieures	299	194	44	52	45	42	10	144	62	892
Santé	95	111	26	42	30	17	6	46	26	399
Affaires sociales	24	16	13	6	67	4	0	50	13	193
Hébergement	83	73	42	21	24	15	2	55	36	351
Tourisme	61	15	6	4	27	0	0	14	9	136
Approvisionnement en eau	24	148	25	34	64	42	22	102	8	469
Restauration	341	594	118	71	72	36	1	170	236	1.639
Sites de dépôt et de ramassage d'ordures ménagères	9	4	3	0	2	0	0	9	4	31
Production d'énergie renouvelable	6	23	2	26	15	5	2	56	49	184
Sportives et socio-éducatives	26	30	6	6	13	1	2	78	8	170
Etat-civil	7	16	0	7	3	4	0	6	3	46
Type non déclaré	65	32	32	24	163	2	116	299	186	919
Total	1.040	1.256	317	293	525	168	161	1.029	640	5.429
Pourcentage	19,2%	23,1%	5,8 %	5,4 %	9,7 %	3,1 %	3,0 %	19,0 %	11,8 %	100,0 %

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

L'âge moyen des infrastructures est de 15 ans avec de grandes variations selon le type d'infrastructures, allant de 6,8 ans pour celles de production d'énergie renouvelable à 33,5 ans pour celles de l'état civil !

L'âge des infrastructures est très variable et dépend de leur type. En effet :

- L'âge moyen pour l'ensemble des infrastructures est de 15 ans.
- Les infrastructures les plus récentes sont celles de production d'énergie renouvelable et de restauration âgées en moyenne de 6,8 et 6,9 ans respectivement.
- Les infrastructures les plus anciennes sont celles de l'état civil, plus anciennement établi dans le pays et âgées en moyenne de 33,5 ans.
- Outre l'état civil, les infrastructures les plus anciennes sont celles de l'éducation (26,3 ans), de santé (22,8 ans) et des affaires sociales (19,8 ans).

Type d'infrastructure	Age des infrastructures (en années depuis leur création) selon le type				Nombre total d'infrastructures
	Minimum	Maximum	Médian	Moyen	
Etat-civil	3	98	28,0	33,5	37
Scolaires, professionnelles et supérieures	0	124	19,0	26,3	874
Santé	0	134	15,5	22,8	374
Affaires sociales	0	76	17,0	19,8	180
Hébergement	0	66	10,0	13,4	333
Tourisme	0	54	7,0	11,0	110
Restauration	0	99	3,0	6,9	1.590
Production d'énergie renouvelable	0	71	3,0	6,8	170
Ensemble	0	124	8,0	16,1	881
Total	0	134	7,0	15,0	4.549

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Les infrastructures ont démarré leurs activités il y a 14,1 ans en moyenne, soit un an après leur création : celles de l'état civil sont les plus anciennes (32,6 ans), celles de la restauration les plus récentes (5,5 ans) !

A l'instar de leur âge, le nombre d'années depuis le début des activités des infrastructures est très variable et dépend de leur type. En effet :

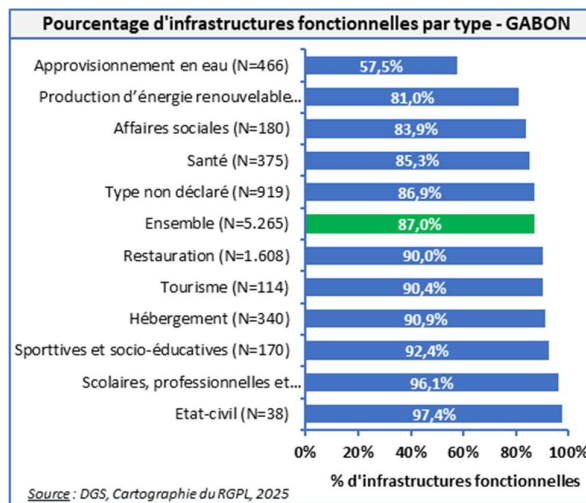
- Le nombre d'années depuis le démarrage des activités pour l'ensemble des infrastructures est de 14,1 ans, soit un an de moins que leur âge moyen qui est de 15,0 ans.
- Les infrastructures dont le démarrage des activités est la plus récente sont celles de restauration et de production d'énergie renouvelable, 5,5 ans et 6,7 ans respectivement.
- Les infrastructures aux activités les plus anciennes sont celles de l'état civil (32,6 ans), de l'éducation (25,6 ans), de santé (21,7 ans) et des affaires sociales (19,3 ans).

Type d'infrastructure	Nombre d'années depuis le démarrage des activités de l'infrastructure				Nombre total d'infrastructures
	Minimum	Maximum	Médian	Moyen	
Etat-civil	3	98	28,0	32,6	37
Scolaires, professionnelles et supérieures	0	124	18,0	25,6	873
Santé	0	111	15,0	21,7	374
Affaires sociales	0	76	15,5	19,3	180
Hébergement	0	66	9,0	12,4	333
Tourisme	0	51	6,0	10,7	110
Production d'énergie renouvelable	0	71	3,0	6,7	170
Restauration	0	99	2,0	5,5	1.587
Type non déclaré	0	112	7,0	15,5	880
Ensemble	0	124	6,0	14,1	4.544

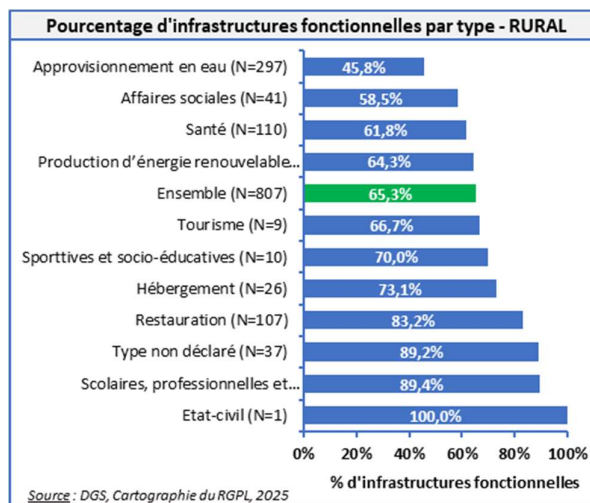
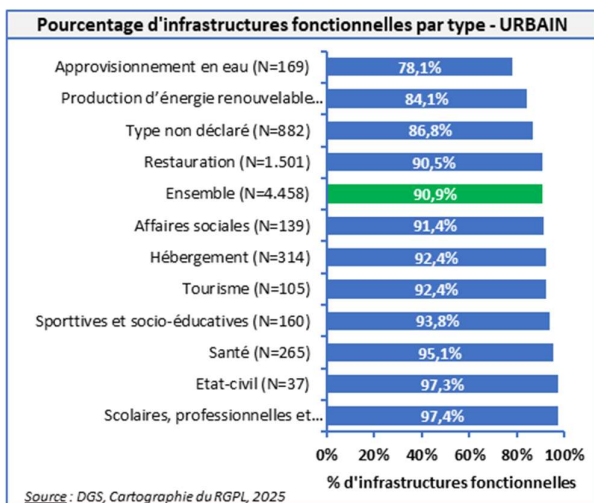
Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

La majorité des infrastructures est fonctionnelle (87,0 %). Ce taux dépasse 90 % pour 6 des 11 types retenus. Par contre, seul 57,5 % des infrastructures d'approvisionnement en eau est fonctionnel !

- La grande majorité des infrastructures cartographiées est fonctionnelle (87,0 %).
- Il existe cependant des différences au regard de leurs types :
 - Les infrastructures d'approvisionnement en eau sont celles qui ont le plus faible taux de fonctionnalité (57,5 %) ;
 - Pour six types d'infrastructures sur les 11 retenues ici le taux de fonctionnalité dépasse les 90 % (restauration, tourisme, hébergement, sportives, éducation et état civil).
 - Pour les cinq autres types d'infrastructures restants, c'est entre 81,0 % et 86,9 % d'entre elles qui sont fonctionnelles.



La fonctionnalité des infrastructures du milieu urbain obéit au même schéma que celui du niveau national. Celles du milieu rural sont moins fonctionnelles que celles du milieu urbain sauf pour l'état civil!



Les infrastructures d'éducation

La répartition des infrastructures scolaires, professionnelles et supérieures présente de grandes disparités selon le milieu de résidence (84 % sont en ville) et la province avec 71 % concentrées dans 3 provinces !

Les infrastructures d'éducation regroupent les infrastructures scolaires, professionnelles et supérieures.

- Au total 892 infrastructures d'éducation ont été cartographiées, dont une majorité se trouve en milieu urbain : 751 au total, soit 84,2 % de l'ensemble des établissements (cf. tableau de la page suivante).
- Au total sept infrastructures scolaires, professionnelles et supérieures sur dix sont concentrées dans trois provinces sur les neuf que compte le pays, provinces qui abritent aussi les trois plus grandes villes du pays :
 - L'Estuaire, avec 299 établissements, soit le tiers (33,5 %) de l'ensemble des infrastructures d'éducation ;
 - Le Haut-Ogooué, avec 194 établissements, soit 21,7 % ; et
 - L'Ogooué-Maritime, avec 144 établissements, soit 16,1 %.
- Dans l'Ogooué-Lolo, seules dix infrastructures d'éducation ont été cartographiées, soit 1,1 % du total.

Répartition des infrastructures scolaires, professionnelles et supérieures par province et milieu de résidence

PROVINCE	Nombre			Pourcentage		
	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
ESTUAIRE	289	10	299	38,5%	7,1%	33,5%
HAUT-OGOUE	142	52	194	18,9%	36,9%	21,7%
MOYEN-OGOUE	39	5	44	5,2%	3,5%	4,9%
NGOUNIE	48	4	52	6,4%	2,8%	5,8%
NYANGA	28	17	45	3,7%	12,1%	5,0%
OGOUE-IVINDO	23	19	42	3,1%	13,5%	4,7%
OGOUE-LOLO	7	3	10	0,9%	2,1%	1,1%
OGOUE-MARITIME	121	23	144	16,1%	16,3%	16,1%
WOLEU-NTEM	54	8	62	7,2%	5,7%	7,0%
GABON	751	141	892	100,0%	100,0%	100,0%

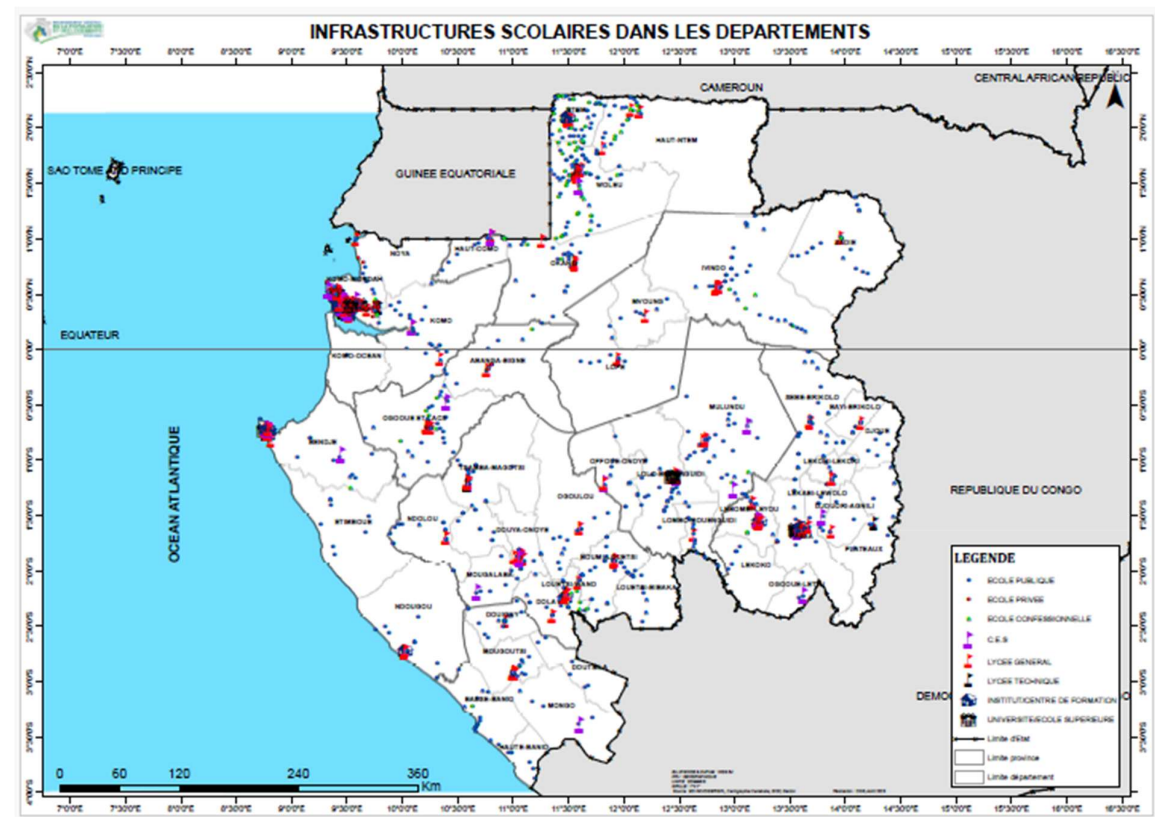
Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Les infrastructures scolaires, professionnelles et supérieures sont principalement réparties le long des routes et se concentrent dans les grandes agglomérations et dans les départements du Woleu et du NTem !

La répartition géographique des infrastructures éducatives montre deux schémas :

- Une répartition des infrastructures le long des principales routes ;

- Une concentration d'un grand nombre d'infrastructures dans certaines parties du pays, notamment dans les grandes agglomérations (Libreville, Port-Gentil et Franceville plus particulièrement) et dans la partie Nord-Ouest du Woleu-NTem ; et
- A l'opposée, les zones les moins bien desservies sont, entre autres, le Moyen-Ogooué et l'Ogooué-Maritime où une grande partie des localités se trouve dans des zones lacustres, plus particulièrement dans le département d'Ogooué et Lacs.



Les 874 infrastructures scolaires, professionnelles et supérieures relèvent majoritairement du privé (60,8 %). Au total 83,2 % des établissements sont soit privés laïcs (47,8 %) soit publics Education nationale (35,4 %) !

- Les infrastructures scolaires, professionnelles et supérieures relèvent majoritairement du privé (60,8 %).
- Deux acteurs majeurs en termes de nombre d'infrastructures se dégagent du lot, représentant à eux seuls 83,2 % des établissements : le privé laïc (47,8 %) et le public Education nationale (39,2 %).
- Le privé catholique avec 65 établissements (7,4 %) est le troisième acteur majeur. Il est suivi par trois autres privés confessionnels : l'Alliance chrétienne (18 établissements) et le privé protestant et islamique (10 établissements chacun).
- Dans le public, les Affaires sociales et la formation professionnelle comptent respectivement 11 et 10 établissements.

Répartition des infrastructures scolaires, professionnelles et supérieures selon le statut		
Statut	Infrastructures	
	Nombre	Pourcentage
Public	343	39.2%
Éducation nationale	309	35.4%
Affaires sociales	11	1.3%
Collectivités locales	4	0.5%
Conventionné ministère de la défense	1	0.1%
Culture	2	0.2%
Formation professionnelle	10	1.1%
Conventionné coopération internationale	6	0.7%
Privé	531	60.8%
Laïc	418	47.8%
Catholique	65	7.4%
Protestant	15	1.7%
Alliance chrétienne	18	2.1%
Islamique	15	1.7%
Total	874	100.0%

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Les écoles primaires constituent plus de la moitié (52,7 %) des infrastructures d'éducation cartographiées. Elles sont suivies de loin par les établissements du secondaire général (14,5 %) et les préscolaires (13,1 %)

- Une grande variété de catégories d'infrastructures a été cartographiée. Les écoles primaires constituent plus de la moitié (52,7 %) de ces infrastructures, suivi des écoles du cycle secondaire général (14,5 %) et les préscolaires (13,1 %). Les autres catégories sont faiblement représentées et n'atteignent guère les 3 %.
- Toutes ces catégories sont représentées en milieu urbain, dans des proportions similaires à celles du niveau national.
- Par contre, la plupart des catégories est quasi-inexistante en milieu rural, où on trouve essentiellement des écoles primaires qui représentent 71 % des infrastructures éducatives. Les infrastructures scolaires, professionnelles et supérieures relèvent majoritairement du privé (60,8 %).

Répartition des infrastructures scolaires, professionnelles et supérieures selon la catégorie

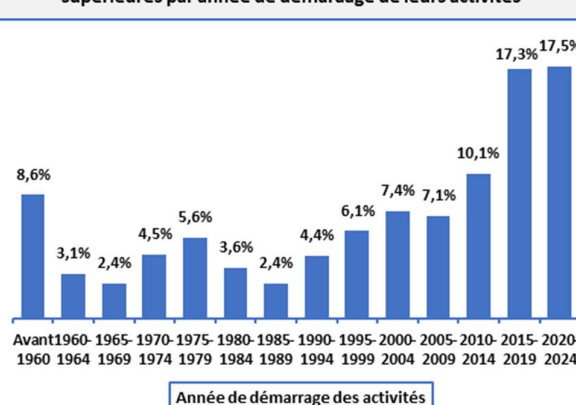
Catégorie d'infrastructure	Nombre d'établissements			Pourcentage d'établissements		
	Urbain	Rural	Gabon	Urbain	Rural	Gabon
Crèche/garderie	15	1	16	2,0	0,7	1,8
Pré-primaire/préscolaire	110	7	117	14,6	5,0	13,1
Primaire	370	100	470	49,3	70,9	52,7
Centre d'alphabétisation	2	0	2	0,3	0,0	0,2
Secondaire général	125	4	129	16,6	2,8	14,5
Secondaire technique	5	0	5	0,7	0,0	0,6
Centre/Ecole de formation professionnelle	20	1	21	2,7	0,7	2,4
ENI	1	0	1	0,1	0,0	0,1
Institut supérieur/Ecole supérieure/faculté	19	1	20	2,5	0,7	2,2
Non déclarée	84	27	111	11,2	19,1	12,4
Ensemble	751	141	892	100,0	100,0	100,0

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Neuf infrastructures scolaires, professionnelles et supérieures sur dix ont démarré leurs activités après l'indépendance. Un grand nombre (45 %) a démarré ses activités durant la période 2010 à 2024 !

- Parmi les 8743 infrastructures éducatives actuelles du Gabon cartographiées par le RGPL, neuf sur dix (91,3 %) ont démarré leurs activités après l'accession du pays à l'indépendance en 1960.
- Près d'un dixième (8,7 %) fonctionnait déjà avant l'indépendance.
- De nouvelles infrastructures ont ensuite démarré leurs activités tout au long de la période post-indépendance selon une évolution variable :
 - L'évolution s'est faite en dents de scie jusqu'en 2005, suivie d'une période de vingt années (2005 à 2024) de croissance continue durant laquelle plus de la moitié des infrastructures (51,9 %) ont démarré leurs activités.
 - L'évolution au cours des quinze dernières années (2010 à 2024) a même été fulgurante, avec 44,8 % des infrastructures qui ont démarré leurs activités durant cette période.

Répartition des 873 infrastructures scolaires, professionnelles et supérieures par année de démarrage de leurs activités



Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

La plupart des infrastructures d'éducation ont des toilettes, l'électricité l'eau potable, une aire de jeu et sont clôturées (entre 58 et 86 %). Moins de la moitié des établissements ruraux ont ces commodités !

- La grande majorité des infrastructures d'éducation est clôturée (71,1 %) et dispose de commodités de base que sont les toilettes (85,8 %), l'électricité (85,5 %) et l'eau potable (68,0 %) et même une aire de jeu (57,5 %).
- Très peu cependant dispose de plateau sportif (13,7 %) et d'infirmerie (18,5 %).
- Les infrastructures du milieu urbain sont mieux dotées que celles du milieu rural quelle que soit la caractéristique considérée. Cependant c'est une minorité d'entre elles qui dispose de plateau sportif et d'infirmerie.
- En milieu rural moins de la moitié des établissements dispose de ces commodités.

Pourcentage d'infrastructures scolaires, professionnelles et supérieures ayant certaines caractéristiques par milieu de résidence

Pourcentage d'infrastructures ayant :	Milieu de résidence		Gabon
	Urbain	Rural	
Une clôture	80,8	15,9	71,1
Des toilettes	93,3	43,7	85,8
De l'électricité	94,7	33,3	85,5
De l'eau potable	78,0	11,1	68,0
Une aire de jeu	61,1	37,3	57,5
Un plateau sportif	14,3	10,3	13,7
Une infirmerie	20,6	6,3	18,5

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Seule une minorité d'établissements remplit les critères d'inclusion retenus ici à l'exception de deux (eau potable accessible aux personnes de petite taille et toilettes dédiées pour les filles), aucun en milieu rural !

Pourcentage d'infrastructures scolaires, professionnelles et supérieures remplissant quelques critères pour une école inclusive par milieu de résidence

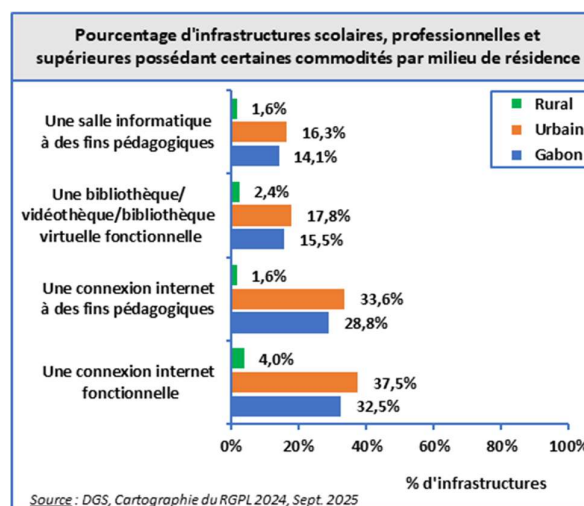
Eléments d'inclusion	Milieu de résidence		Gabon
	Urbain	Rural	
De l'eau potable accessible aux personnes de petite taille	73,7	15,9	65,0
De l'eau potable accessible aux personnes à mobilité réduite ou malvoyantes	52,2	9,5	45,8
Des toilettes utilisables dédiées aux apprenants de sexe féminin	65,4	30,2	60,1
Des toilettes utilisables dédiées au personnel de sexe féminin	52,1	23,0	47,7
Des toilettes utilisables dédiées aux apprenants et personnel de sexe féminin	51,5	25,4	47,6
Une rampe d'accès pour handicapés	13,1	0,8	11,2

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Les infrastructures d'éducation sont très faiblement équipées en matière de TIC. Moins du tiers a une connexion internet, une salle informatique à des fins pédagogiques et une bibliothèque/vidéothèque !

En matière de technologie de l'information et de la communication (TIC), les infrastructures scolaires, professionnelles et supérieures du Gabon sont peu équipées :

- Moins du tiers d'entre elles dispose d'une connexion internet fonctionnelle (32,5 %), encore moins d'une connexion à des fins pédagogiques (28,8 %) et seul une sur sept dispose d'une salle informatique à des fins pédagogiques.
- Quant aux bibliothèque/vidéothèque/bibliothèque virtuelle fonctionnelle, seul 15,5 % en a.
- Ce schéma et ces niveaux reflète quasiment ceux du milieu urbain, tandis que ces commodités n'existent quasiment pas dans les établissements du milieu rural (moins de 5 % en a).



Les infrastructures de santé

Les infrastructures de santé sont essentiellement les Centres Hospitaliers Universitaires/Hôpitaux d'Instruction des Armées (CHU/HIA), les Centres Hospitaliers Régionaux (CHR), les hôpitaux, les hôpitaux spécialisés, les centres de santé urbains, les centres médicaux, les centres de santé de village, les dispensaires, les infirmeries, les cases de santé, les Centres de Traitement Ambulatoire (CTA), les bases d'épidémiologie, les polycliniques, les cliniques, les cabinets médicaux, les cabinets de soins infirmiers, les centres médico-sociaux, les dépôts pharmaceutiques, les pharmacies, les Organisations Non-Gouvernementales (ONG) et les Services d'Aide Médicale Urgente (SAMU).

Au total 399 infrastructures sanitaires ont été cartographiées réparties inégalement à travers les provinces et le milieu de résidence avec la moitié concentrée dans l'Estuaire et le Haut-Ogooué et 72 % en ville !

- Un total de 399 infrastructures sanitaires a été cartographié. Elles sont réparties inégalement entre le milieu urbain et le milieu rural qui en comptent respectivement 288 (72,2 %) et 111 (27,8 %).
- Elles sont également réparties de manière inégale à travers les provinces :
 - Deux des neuf provinces concentrent la moitié des infrastructures de santé : le Haut-Ogooué (111, soit 27,8 %) et l'Estuaire (95, soit 23,8 %) ;
 - Deux autres provinces ont chacune autour de 11 % des infrastructures (Ogooué-Maritime et Ngounié) ;
 - Toutes les autres provinces ont entre 1,5 % (L'Ogooué-Lolo) et 7,5 % (la Nyanga) des infrastructures.

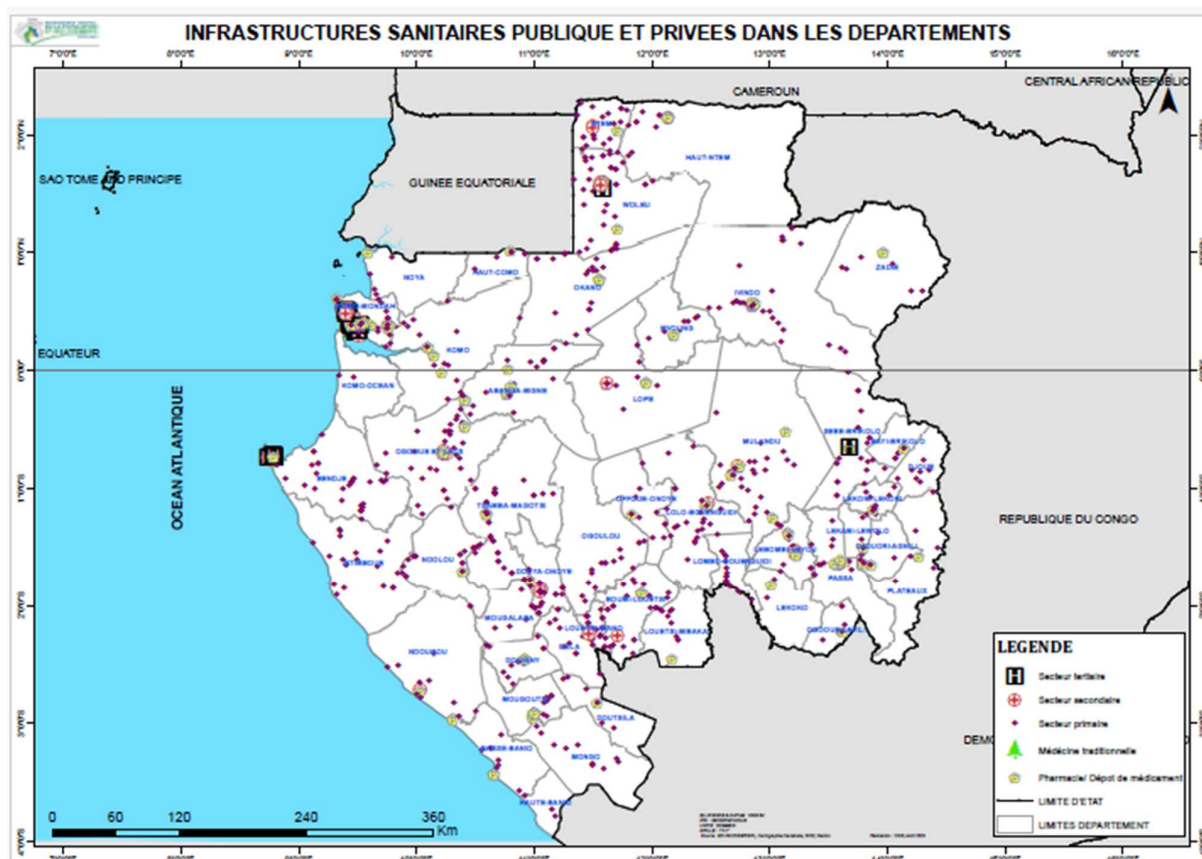
Répartition des infrastructures de santé par province et milieu de résidence

PROVINCE	Nombre			Pourcentage		
	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
ESTUAIRE	90	5	95	31,3	4,5	23,8
HAUT-OGOUE	70	41	111	24,3	36,9	27,8
MOYEN-OGOUE	23	3	26	8,0	2,7	6,5
NGOUNIE	36	6	42	12,5	5,4	10,5
NYANGA	14	16	30	4,9	14,4	7,5
OGOUE-IVINDO	9	8	17	3,1	7,2	4,3
OGOUE-LOLO	2	4	6	0,7	3,6	1,5
OGOUE-MARITIME	23	23	46	8,0	20,7	11,5
WOLEU-NTEM	21	5	26	7,3	4,5	6,5
GABON	288	111	399	100,0	100,0	100,0

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

La cartographie des infrastructures sanitaires montre par ailleurs :

- L'existence d'un grand nombre d'infrastructures dans le pays comparé aux infrastructures éducatives ;
- Une répartition des infrastructures qui épouse quelque peu la répartition des localités, se confondant au réseau routier et avec une forte concentration d'infrastructures dans les grandes villes que sont Libreville, Ovendo, Akanda, Port-Gentil et Franceville.
- L'existence de quelques exceptions à ce schéma d'ensemble, avec quelques endroits insuffisamment desservis en infrastructures sanitaires, telles que les départements de la Lopé et de la Zadié (Province d'Ogooué Ivindo) et les départements du Comoé Océan et de Noya (Province de l'Estuaire).



Les infrastructures sanitaires relèvent majoritairement du privé (51,1 %) et du public (43,6 %). Seul 5,4 % relève d'autres secteurs !

- Plus de la moitié de ces infrastructures sanitaires relèvent du secteur privé (51,1 %).
- Celles appartenant au Ministère de la Santé viennent en 2^e position (43,6 %).
- Les infrastructures du parapublic n'occupent qu'une place marginale dans le classement général (5,4 %).

Répartition des infrastructures de santé selon le statut

Type d'infrastructures	Nombre	Pourcentage
Public ministère de la santé	163	43,6%
Parapublic	13	3,5%
Privé	191	51,1%
Autre	7	1,9%
Ensemble	374	100,0%

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Août 2025

Une grande variété d'infrastructures sanitaires a été cartographiées dont les plus nombreuses sont les pharmacies (13,0 %) et les dispensaires (12,3 %) ! Elles sont beaucoup plus diversifiées en milieu urbain !

- Plusieurs types infrastructures sanitaires ont été cartographiées sur le territoire national.
- Les pharmacies (13,0 %) et les dispensaires (12,3 %) sont les plus nombreuses, suivies des dépôts pharmaceutiques (8,8 %) comme le montre le tableau de la page suivante.
- La situation au niveau national est assez similaire en milieu urbain mais différente en milieu rural :
 - Toutes les catégories d'infrastructures de santé existent en milieu urbain à l'exception des centres de santé de villages ;
 - L'offre est beaucoup moins diversifiée en milieu rural.

Répartition des infrastructures de santé selon la catégorie

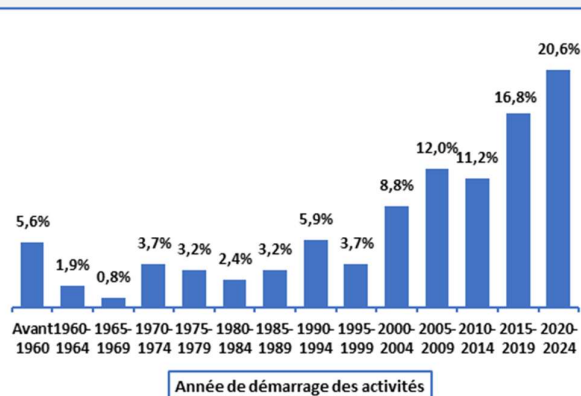
Catégorie d'infrastructure	Nombre d'établissements			Pourcentage d'établissements		
	URBAIN	RURAL	GABON	URBAIN	RURAL	GABON
CHU/HIA	2	4	6	0,7	3,6	1,5
CHR	5	0	5	1,7	0,0	1,3
HÔPITAL	3	0	3	1,0	0,0	0,8
HÔPITAL SPÉCIALISÉ	2	0	2	0,7	0,0	0,5
CENTRE DE SANTÉ URBAIN	11	0	11	3,8	0,0	2,8
CENTRE MÉDICAL	20	1	21	6,9	0,9	5,3
CENTRE DE SANTÉ DE VILLAGE	0	2	2	0,0	1,8	0,5
DISPENSARE	7	42	49	2,4	37,8	12,3
INFIRMERIE	2	6	8	0,7	5,4	2,0
CASE DE SANTÉ	1	1	2	0,3	0,9	0,5
CTA	2	0	2	0,7	0,0	0,5
BASE D'ÉPIDÉMIOLOGIE	2	0	2	0,7	0,0	0,5
POLYCLINIQUE	5	0	5	1,7	0,0	1,3
CLINIQUE	25	0	25	8,7	0,0	6,3
CABINET MÉDICAL	27	1	28	9,4	0,9	7,0
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	12	0	12	4,2	0,0	3,0
CENTRE MÉDICO-SOCIAL	4	0	4	1,4	0,0	1,0
DÉPÔT PHARMACEUTIQUE	33	2	35	11,5	1,8	8,8
PHARMACIE	50	2	52	17,4	1,8	13,0
ONG	1	1	2	0,3	0,9	0,5
AUTRE (À PRÉCISER)	15	4	19	5,2	3,6	4,8
NON DECLAREE	59	45	104	20,5	40,5	26,1
Ensemble	288	111	399	100,0	100,0	100,0

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Les infrastructures de santé sont âgées en moyenne de 22,8 ans, avec celles du milieu urbain un peu plus jeunes (20,2 ans) comparées à celle du milieu rural (29,1 ans). Elles ont démarré leurs activités il y a 21,7 ans en moyenne, 18,8 ans en ville et 29,1 en milieu rural.

- la cartographie censitaire a montré que parmi les infrastructures sanitaires, celles ayant démarré leurs activités avant l'indépendance ne représentent que 5,6 % de l'ensemble.
- Autrement dit, près de 95 % des infrastructures actuelles a démarré ses activités après l'indépendance.
- Par ailleurs, c'est durant la période récente que la plupart des infrastructures sanitaires ont démarré leurs activités :
 - 60,7 % a démarré ses activités au cours des vingt dernières années (2005-2024) ;
 - 37,5 % ont démarré les leurs au cours des quinze dernières années (2010-2024).

Répartition des infrastructures de santé par année de démarrage de leurs activités (N=374)



Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

La majorité des infrastructures sanitaires a l'électricité (88,4 %), des toilettes (83,7 %), de l'eau potable (67,1 %) et une pharmacie (59,2 %). La situation est moins bonne en milieu rural qu'en milieu urbain !

- La plupart des commodités existent dans une majorité d'infrastructures :
 - Electricité (88,4 %) ;
 - Toilettes (83,7 %) ;
 - Eau potable (67,1 %) ;
 - Pharmacie (59,2 %).
- La rampe d'accès pour personnes handicapées est la moins disponible car elle n'existe que dans trois établissements sur dix.
- Quelle que soit la commodité, les établissements du milieu rural en disposent beaucoup moins que ceux du milieu urbain.

Quelques caractéristiques et commodités des infrastructures de santé par milieu de résidence

Pourcentages d'infrastructures de santé ayant :	Milieu de résidence		Gabon
	Urbain	Rural	
Des toilettes	91,2	55,9	83,7
De l'électricité	98,8	50,0	88,4
De l'eau potable	80,9	16,2	67,1
Une rampe d'accès pour personnes handicapés	35,9	8,8	30,1
Une pharmacie	65,3	36,8	59,2
Une pharmacie approvisionnée	59,8	20,6	51,4

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Les infrastructures des affaires sociales

Les infrastructures sociales regroupent essentiellement les crèches, les halte-garderies, les centres d'alphabétisation, les centres de gériatrie, les orphelinats, les centres sociaux et les Centres d'Education Préscolaire (CEP).

Les 193 infrastructures des affaires sociales cartographiées sont inégalement réparties et concentrées en majorité dans trois provinces : Nyanga (34,7 %), Ogooué-Maritime (34,7 %) et Estuaire (12,4 %) !

Répartition des infrastructures des affaires sociales par province et milieu de résidence

PROVINCE	Nombre			Pourcentage		
	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
ESTUAIRE	22	2	24	14,6	4,8	12,4
HAUT-OGOUE	16	0	16	10,6	0,0	8,3
MOYEN-OGOUE	13	0	13	8,6	0,0	6,7
NGOUNIE	4	2	6	2,6	4,8	3,1
NYANGA	67	0	67	44,4	0,0	34,7
OGOUE-IVINDO	4	0	4	2,6	0,0	2,1
OGOUE-LOLO	0	0	0	0,0	0,0	0,0
OGOUE-MARITIME	12	38	50	7,9	90,5	25,9
WOLEU-NTEM	13	0	13	8,6	0,0	6,7
GABON	151	42	193	100,0	100,0	100,0

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Les infrastructures des affaires sociales relèvent majoritairement du privé (41,1 %) et du public (38,3 %). Seul 5,4 % relève d'autres secteurs !

- Plus des deux cinquièmes des infrastructures des affaires sociales relèvent du secteur privé (41,1 %).
- Celles appartenant au Affaires sociales viennent en seconde position (38,3 %).
- Une infrastructure sur sept relève des collectivités locales, tandis que les ONG ne gère que 6,7 % des infrastructures cartographiées.

Répartition des infrastructures des affaires sociales selon le statut

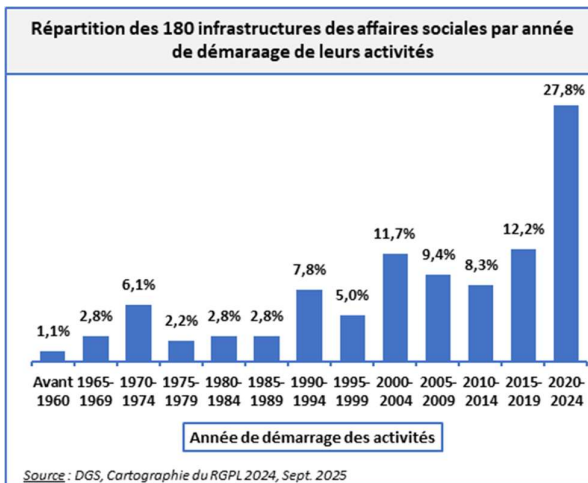
Type d'infrastructures	Nombre	Pourcentage
Public affaires sociales	69	38,3
Public collectivité locale	25	13,9
Privé	74	41,1
ONG	12	6,7
Ensemble	180	100,0

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Août 2025

99 % des infrastructures des affaires sociales ont démarré leurs activités après l'indépendance et 28 % à partir de 2020. Elles sont en moyenne deux fois plus âgées en milieu rural qu'en ville (30,2 vs. 16,7 ans)

Les infrastructures des affaires sociales sont âgées en moyenne de 19,8 ans, et sont plus récentes en milieu urbain (16,7 ans) qu'en milieu rural (30,2 ans). Elles ont démarré leurs activités en moyenne au cours de l'année de leur création.

- La quasi-totalité (98,9 %) des infrastructures des affaires sociales qui existent actuellement ont démarré leurs activités durant la période postindépendance.
 - Près des trois dixièmes de ces infrastructures ont même démarré leurs activités au cours des cinq dernières années (2020-2024) ; et
 - Jusqu'à 69,4 % à partir de l'an 2000.
- Le véritable essor des infrastructures des affaires sociales a en fait commencé à partir de 1990, puis s'est tassé entre 1995 et 1999 avant de reprendre de plus belle à partir de l'an 2000.



Au total 84 % des infrastructures des affaires sociales est fonctionnel avec de fortes variations entre l'urbain (91,4 %) et le rural (58,5 %) et entre celles des collectivités locales (64 %) et les autres (plus de 85 %) !

Pourcentage d'infrastructures des affaires sociales fonctionnelles selon le statut

Statut de l'infrastructure	URBAIN		RURAL		GABON	
	% d'infrastructures fonctionnelles	Nombre total d'infrastructures	% d'infrastructures fonctionnelles	Nombre total d'infrastructures	% d'infrastructures fonctionnelles	Nombre total d'infrastructures
Public affaires sociales	93,1	58	63,6	11	88,4	69
Public collectivité locale	72,7	11	57,1	14	64,0	25
Prive	93,2	59	53,3	15	85,1	74
ONG	90,9	11	100,0	1	91,7	12
Ensemble	91,4	139	58,5	41	83,9	180

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

La majorité des infrastructures des affaires sociales a l'électricité (80,7 %), des toilettes (62,7 %), de l'eau potable (53,3 %). Celles du milieu rural sont quasi non équipées. Plus du tiers est dirigé par une femme !

- La plupart des commodités existent dans une majorité d'infrastructures :
 - Electricité (88,4 %) ;
 - Toilettes (83,7 %) ;
 - Eau potable (67,1 %) ;
 - Pharmacie (59,2 %).
- La rampe d'accès pour personnes handicapées est la moins disponible car elle n'existe que dans trois établissements sur dix.
- Quelle que soit la commodité, les établissements du milieu rural en disposent beaucoup moins que ceux du milieu urbain.

Quelques caractéristiques et commodités des infrastructures des affaires sociales par milieu de résidence

Pourcentages d'infrastructures ayant :	Milieu de résidence		Gabon
	Urbain	Rural	
Une clôture	45,2	4,2	38,7
L'électricité	96,0	0,0	80,7
De l'eau potable	63,5	0,0	53,3
Des toilettes	73,0	8,3	62,7
Une rampe d'accès pour handicapés	18,4	0,0	15,4
Une aire de jeu	16,8	0,0	14,1
Une femme comme chef	34,4	37,5	34,9

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Les infrastructures d'approvisionnement en eau

- Les infrastructures d'approvisionnement en eau sont constituées essentiellement des châteaux d'eau, des fontaines publiques, des hydrauliques à pompe manuelle, des hydrauliques avec pompe électrique, des puits améliorés et des puits simples.
- Au total, 469 infrastructures d'approvisionnement en eau ont été cartographiées.
- Il s'agit dans leur grande majorité de Fontaine publique (216, soit 46,1 %) et d'hydraulique à pompe manuelle (198, soit 42,2 %). Aucune des autres catégories n'atteint 5 %.
- La situation en milieu rural est très différente de celle en milieu urbain.
 - En milieu urbain prédominent les fontaines publiques (69,0 %), suivie de très loin par l'hydraulique à pompe (13,5 %)
 - En milieu rurale l'hydraulique à pompe domine (58,9 %) et est suivie des fontaines publiques (32,9 %).

Répartition des infrastructures d'approvisionnement en eau selon la catégorie

Catégorie d'infrastructure	Nombre d'établissements			Pourcentage d'établissements		
	URBAIN	RURAL	GABON	URBAIN	RURAL	GABON
Fontaine publique	118	98	216	69,0	32,9	46,1
Hydraulique à pompe manuelle	23	175	198	13,5	58,7	42,2
Hydraulique avec pompe électrique	8	9	17	4,7	3,0	3,6
Château d'eau	6	15	21	3,5	5,0	4,5
Autre (à préciser)	13	0	13	7,6	0,0	2,8
Non déclarée	3	1	4	1,8	0,3	0,9
Ensemble	171	298	469	100,0	100,0	100,0

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Les 469 infrastructures d'approvisionnement en eau sont très inégalement réparties. Elles sont concentrées en majorité en milieu rural (63,5 %) et dans le Haut-Ogooué, l'Ogooué-Maritime et la Nyanga (67,0 %) !

Répartition des infrastructures d'approvisionnement en eau par province et milieu de résidence

PROVINCE	Nombre			Pourcentage		
	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
ESTUAIRE	17	7	24	9,9	2,3	5,1
HAUT-OGOUE	58	90	148	33,9	30,2	31,6
MOYEN-OGOUE	11	14	25	6,4	4,7	5,3
NGOUNIE	26	8	34	15,2	2,7	7,2
NYANGA	43	21	64	25,1	7,0	13,6
OGOUE-IVINDO	7	35	42	4,1	11,7	9,0
OGOUE-LOLO	1	21	22	0,6	7,0	4,7
OGOUE-MARITIME	4	98	102	2,3	32,9	21,7
WOLEU-NTEM	4	4	8	2,3	1,3	1,7
GABON	171	298	469	100,0	100,0	100,0

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Une majorité des infrastructures d'approvisionnement en eau relève du public (62,4 %) et du public des collectivités locales (32,4) ! Les autres secteurs ne gèrent qu'environ 6 % des infrastructures !

Sur les 469 infrastructures cartographiées, l'information sur le secteur a été obtenue pour 453. Elle montre que :

- L'approvisionnement de la population en eau reste l'apanage du Gouvernement, avec sous sa gestion 62,4 % des infrastructures.
- Toutefois, le rôle du secteur privé n'est pas négligeable au regard de la part qu'occupent ses infrastructures (32,3 %).

Répartition des infrastructures d'approvisionnement en eau selon le statut

Type d'infrastructures	Nombre	Pourcentage
Public	291	62,4
Public collectivité locale	151	32,4
Parapublic	3	0,6
Privé	20	4,3
Confessionnel	1	0,2
Ensemble	453	100,0

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Août 2025

Seul 57,5 % des infrastructures d'approvisionnement en eau est fonctionnel. Le pourcentage est encore plus faible en milieu rural (45,8 %) qu'en ville (78,1 %) et parmi celles des collectivités locales (39,7 %) !

Pourcentage d'infrastructures d'approvisionnement en eau fonctionnelles selon le statut						
Statut de l'infrastructure	URBAIN		RURAL		GABON	
	% d'infrastructures fonctionnelles	Nombre total d'infrastructures	% d'infrastructures fonctionnelles	Nombre total d'infrastructures	% d'infrastructures fonctionnelles	Nombre total d'infrastructures
Public	78,6	145	53,1	145	65,9	290
Public collectivité locale	80,0	15	35,3	136	39,7	151
Parapublic	66,7	3	---	0	66,7	3
Prive	75,0	4	68,8	16	70,0	20
Confessionnel	0,0	1	---	0	0,0	1
Non déclarée	100,0	1	---	0	100,0	1
Ensemble	78,1	169	45,8	297	57,5	466

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Les infrastructures de tourisme

Au total 136 infrastructures de tourisme ont été cartographiées, d'une grande variété mais dominées par les établissements d'organisation de voyage (40,4 %), de loisirs (11,8 %) et d'événements (10,3 %) !

- Au total 136 infrastructures de tourisme ont été cartographiées.
- Elles consistent essentiellement en des établissements d'organisation de voyage (agences de voyages, agences de tourisme, tours opérateurs, bureaux d'accueil), comptant pour 40,4 % des infrastructures.
- Suivent ensuite les établissements de loisirs (casinos, cabarets, boîtes de nuit) et les établissements d'organisation d'événements (salles de fêtes, centres et palais de congrès) qui représentent respectivement 11,8 % et 11,0 % de l'ensemble des infrastructures.
- La catégorie d'un pourcentage élevé d'infrastructures n'a cependant pas été déclarée (25,0 %).
- Des différences notoires existent selon le milieu de résidence. Les établissements d'organisation d'événements (salles de fêtes, centres et palais de congrès) ainsi que les établissements de loisirs (casinos, cabarets, boîtes de nuit) sont assez répandus en milieu urbain (31, soit 22,8 %) alors qu'ils n'existent pas en milieu rural.

Répartition des infrastructures de tourisme selon la catégorie						
Catégorie d'infrastructure	Nombre d'établissements			Pourcentage d'établissements		
	URBAIN	RURAL	GABON	URBAIN	RURAL	GABON
Etablissements d'organisation de voyage (agences de voyages, agences de tourisme, tours opérateurs, bureaux d'accueil)	50	5	55	39,4	55,6	40,4
Etablissements de tourisme et de loisir (villages touristiques, parcs de loisirs)	2	0	2	1,6	0,0	1,5
Etablissements d'organisation d'événements (salles de fêtes, centres et palais de congrès)	15	0	15	11,8	0,0	11,0
Etablissements de loisirs (casinos, cabarets, boîtes de nuit)	16	0	16	12,6	0,0	11,8
Autre	13	1	14	10,2	11,1	10,3
Non déclarée	31	3	34	24,4	33,3	25,0
Ensemble	127	9	136	100,0	100,0	100,0

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Les 136 infrastructures de tourisme cartographiées sont très inégalement réparties et sont concentrées en majorité en milieu urbain (93,4 %) et dans l'Estuaire (44,9 %) et dans trois autres provinces (41,2 %) !

Répartition des infrastructures de tourisme par province et milieu de résidence

PROVINCE	Nombre			Pourcentage		
	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
ESTUAIRE	59	2	61	46,5	22,2	44,9
HAUT-OGOUE	13	2	15	10,2	22,2	11,0
MOYEN-OGOUE	6	0	6	4,7	0,0	4,4
NGOUNIE	3	1	4	2,4	11,1	2,9
NYANGA	26	1	27	20,5	11,1	19,9
OGOUE-IVINDO	0	0	0	0,0	0,0	0,0
OGOUE-LOLO	0	0	0	0,0	0,0	0,0
OGOUE-MARITIME	11	3	14	8,7	33,3	10,3
WOLEU-NTEM	9	0	9	7,1	0,0	6,6
GABON	127	9	136	100,0	100,0	100,0

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Sur les 136 infrastructures de tourisme cartographiées, 114 ont renseigné leur statut. Elles relèvent majoritairement du privé (82,5 %), suivi de loin par le public (10,5 %) !

Parmi les 114 infrastructures de tourisme dont le statut est d'hébergement et de tourisme dont le statut est déclaré :

- Le secteur privé a le monopole (82,5 %), dépassant ainsi de loin l'Etat et les collectivités locales qui représentent respectivement 10,5 % et 5,3 %.
- Le parapublic ne joue pratiquement pas de rôle dans le domaine des infrastructures du tourisme.

Répartition des infrastructures de tourisme selon le statut

Statut de l'infrastructure	Nombre	Pourcentage
Public	12	10,5
Public collectivité locale	6	5,3
Parapublic	2	1,8
Privé	94	82,5
Ensemble	114	100,0

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Août 2025

Les infrastructures d'hébergement de tourisme sont récentes, âgées en moyenne de 11,0 ans et ont démarré leurs activités il y a 10,7 ans en moyenne. En milieu rural, elles sont plutôt vieilles (26,9 ans) !

Age moyen des infrastructures de tourisme et âge moyen de démarrage de leurs activités selon le milieu de résidence par province

PROVINCE	Age de l'infrastructure (nombre d'années depuis sa création)			Nombre d'années depuis le démarrage des activités de l'infrastructure		
	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
ESTUAIRE	6,6	52,0	8,9	6,5	48,0	8,6
HAUT-OGOUE	9,8	5,5	9,1	9,7	5,5	9,1
MOYEN-OGOUE	9,2		9,2	8,8		8,8
NGOUNIE	18,0	0,0	13,5	18,0	0,0	13,5
NYANGA	13,0	44,0	14,1	12,9	39,0	13,9
OGOUE-IVINDO*	---	---	---	---	---	---
OGOUE-LOLO*	---	---	---	---	---	---
OGOUE-MARITIME	6,3	27,7	12,1	6,1	27,7	12,0
WOLEU-NTEM	13,0		13,0	11,3		11,3
GABON	9,6	26,9	11,0	9,3	25,4	10,7

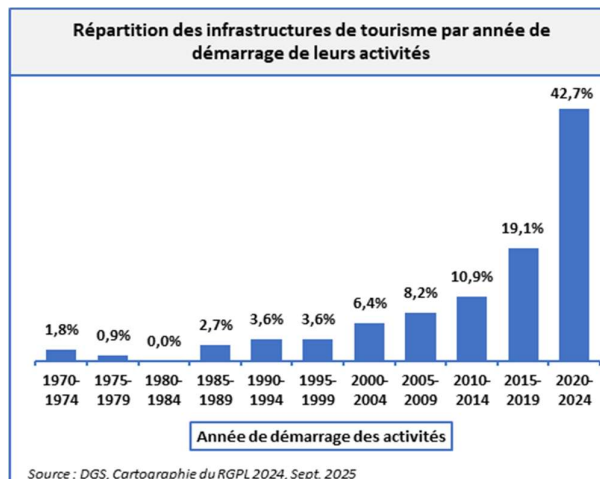
Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

* Des infrastructures touristiques n'ont pas été cartographiées dans ces provinces

Le Gabon n'a pratiquement pas hérité d'infrastructures de tourisme au moment de l'indépendance.
Les infrastructures cartographiées ont commencé leurs activités durant la période 1970-2024 !

Le Gabon n'a pratiquement pas hérité d'infrastructures de tourisme au moment de l'indépendance. En effet :

- Toutes les infrastructures cartographiées par le RGPL 2024 et pour lesquelles l'information sur l'année de démarrage est disponible (114) ont commencé leur leurs activités dans la période 1970-2024, donc bien après l'indépendance.
- La croissance du nombre d'infrastructures a été homogène et lente jusqu'en 2014 avant de s'accélérer les années suivantes et atteindre un pic entre 2020 et 2024 où 42,7 % ont démarré leurs activités.



Neuf infrastructures de tourisme sur dix sont fonctionnelles ! Cependant sur les 9 infrastructures du milieu rural pour laquelle l'information est disponible, seuls les deux tiers (66,7 %) sont fonctionnels !

Statut de l'infrastructure	Pourcentage d'infrastructures de tourisme fonctionnelle selon le statut.					
	URBAIN		RURAL		GABON	
	% d'infrastructures fonctionnelles	Nombre total d'infrastructures	% d'infrastructures fonctionnelles	Nombre total d'infrastructures	% d'infrastructures fonctionnelles	Nombre total d'infrastructures
Public	90,9	11	100,0	1	91,7	12
Public collectivité locale	100,0	5	0,0	1	83,3	6
Parapublic	100,0	2		0	100,0	2
Privé	92,0	87	71,4	7	90,4	94
Ensemble	92,4	105	66,7	9	90,4	114

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Les infrastructures d'hébergement

Sur les 351 infrastructures d'hébergement cartographiées 44,7 % sont des motels et (22,5 %) des hôtels !

- Au total 351 infrastructures de tourisme ont été cartographiées, dont
- Par catégorie, il s'agit essentiellement de motels (44,7 %), d'hôtels (22,5 %). Aucune des autres catégories n'atteint 9 % de l'ensemble des infrastructures (la catégorie n'a pas été déclarée pour 13,1 %).

Catégorie d'infrastructure	Nombre d'établissements			Pourcentage d'établissements		
	URBAIN	RURAL	GABON	URBAIN	RURAL	GABON
Hôtel	76	3	79	23,4	11,5	22,5
Motel	151	6	157	46,5	23,1	44,7
Auberge	23	6	29	7,1	23,1	8,3
Case de passage	3	0	3	0,9	0,0	0,9
Appartements meublés	11	0	11	3,4	0,0	3,1
Résidence hôtelière	19	0	19	5,8	0,0	5,4
Autre (à préciser)	4	3	7	1,2	11,5	2,0
Non déclaré	38	8	46	11,7	30,8	13,1
Ensemble	325	26	351	100,0	100,0	100,0

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Les 351 infrastructures d'hébergement cartographiées sont concentrées majoritairement en milieu urbain (92,6 %) et dans 5 provinces sur 9. L'Estuaire en abrite le plus (23,6 %) et le Haut-Ogooué (20,8 %) !

Répartition des infrastructures d'hébergement par province et milieu de résidence

PROVINCE	Nombre d'établissements			Pourcentage d'établissements		
	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
ESTUAIRE	83	0	83	25,5	0,0	23,6
HAUT-OGOUE	67	6	73	20,6	23,1	20,8
MOYEN-OGOUE	42	0	42	12,9	0,0	12,0
NGOUNIE	21	0	21	6,5	0,0	6,0
NYANGA	23	1	24	7,1	3,8	6,8
OGOUE-IVINDO	12	3	15	3,7	11,5	4,3
OGOUE-LOLO	1	1	2	0,3	3,8	0,6
OGOUE-MARITIME	42	13	55	12,9	50,0	15,7
WOLEU-NTEM	34	2	36	10,5	7,7	10,3
GABON	325	26	351	100,0	100,0	100,0

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Sur les 351 infrastructures d'hébergement cartographiées, 337 ont renseigné leur statut. Elles relèvent majoritairement du privé (82,5 %), suivi de loin par le public (12,5 %) !

Parmi les 337 infrastructures de tourisme dont le statut est d'hébergement et de tourisme dont le statut est déclaré :

- Le secteur privé a le monopole (82,5 %) ;
- Il est suivi de très loin par le public (12,5 %) et les collectivités locales (4,7 %).
- Seule une infrastructure est gérée par le parapublic.

Répartition des infrastructures d'hébergement selon le statut

Statut de l'infrastructure	Nombre	Pourcentage
Public	42	12,5
Public collectivité locale	16	4,7
Parapublic	1	0,3
Privé	278	82,5
Ensemble	337	100,0

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Août 2025

Les infrastructures d'hébergement cartographiées sont âgées en moyenne de 13 ans et demi et ont démarré leurs activités en moyenne un an après leur création. Celles du milieu urbain sont plus récentes !

Age moyen des infrastructures d'hébergement et âge moyen de démarrage de leurs activités selon le milieu de résidence par province

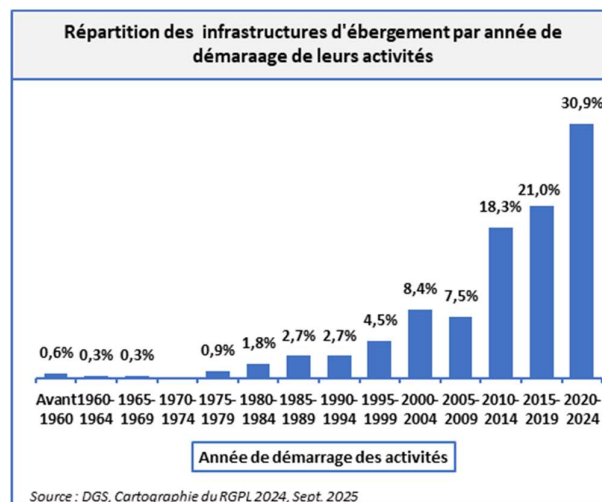
PROVINCE	Age de l'infrastructure (nombre d'années depuis sa création)			Nombre d'années depuis le démarrage des activités de l'infrastructure		
	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
ESTUAIRE	11,9		11,9	11,3		11,3
HAUT-OGOUE	14,0	9,3	13,6	13,6	5,5	12,9
MOYEN-OGOUE	10,2	---	10,2	10,0	---	10,0
NGOUNIE	17,4	---	17,4	15,4	---	15,4
NYANGA	17,3	24,0	17,5	16,8	24,0	17,1
OGOUE-IVINDO	9,8	6,3	9,1	7,4	6,0	7,1
OGOUE-LOLO	34,0	5,0	19,5	34,0	4,0	19,0
OGOUE-MARITIME	12,6	23,8	15,7	11,4	23,3	14,7
WOLEU-NTEM	13,8	10,5	13,6	10,8	10,5	10,8
GABON	13,1	16,7	13,4	12,2	15,5	12,4

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Les infrastructures d'hébergement sont relativement récentes !

La quasi-totalité des infrastructures ont commencé leurs activités après l'indépendance (99,4 %).

- La progression était très lente jusqu'en 2000 (à cette date seul le septième des infrastructures actuelles avaient déjà démarré ses activités).
- Entre les périodes 2000-2004 et 2005-2009, il y a une légère baisse des infrastructures ayant démarré leurs activités.
- C'est surtout au cours des 15 dernières années 2010-2025 que le boom des infrastructures d'hébergement a véritablement eu lieu avec 70,3 % d'entre elles ayant été lancées.
- Jusqu'à 30,9 % des infrastructures ont même démarré leurs activités durant la période quinquennale la plus récente (2020-2024).



Les infrastructures de restauration

Au total 1.639 infrastructures de restauration ont été cartographiées dont une écrasante majorité en milieu urbain (1.532, soit 93,5 %). Les bars/débits de boisson représentent 56,3 % de ces infrastructures !

- Au total 1.639 infrastructures de restauration ont été cartographiées dont une écrasante majorité en milieu urbain (1.532, soit 93,5 %).
- La catégorie dominante est les bars/débits de boisson pour lesquelles on en a dénombré 923 au total, soit plus de la moitié des infrastructures de restauration (56,3 %).
- En milieu rural le pourcentage bars/débits de boisson atteint même 80,4 %.
- La seconde catégorie la plus courante est les restaurants dont 382 ont été cartographiés représentant 23,3 % de l'ensemble.

Répartition des infrastructures de restauration selon la catégorie

Catégorie d'infrastructure	Nombre d'établissements			Pourcentage d'établissements		
	URBAIN	RURAL	GABON	URBAIN	RURAL	GABON
Restaurant	372	10	382	24,3	9,3	23,3
Bar/débit de boisson	837	86	923	54,6	80,4	56,3
Fast-food	33	0	33	2,2	0,0	2,0
Cafétéria	113	3	116	7,4	2,8	7,1
Lounge bar	21	2	23	1,4	1,9	1,4
Boulangerie/Pâtisserie/Salon de thé	32	0	32	2,1	0,0	2,0
Autre (à préciser)	92	6	98	6,0	5,6	6,0
Non déclarée	32	0	32	2,1	0,0	2,0
Ensemble	1.532	107	1.639	100,0	100,0	100,0

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Les 1.639 infrastructures de restauration cartographiées sont réparties de manière inégale à travers le milieu de résidence (93,5 % est en ville) et les provinces (81,8 % concentré dans quatre provinces) !

- Sur les 1.639 infrastructures de restauration cartographiées, 1.532 sont en milieu urbain, soit 93,5 %.
- Quatre provinces concentrent 81,8 % des infrastructures de restauration : Haut-Ogooué, Estuaire, Woleu-NTem et Ogooué-Maritime.

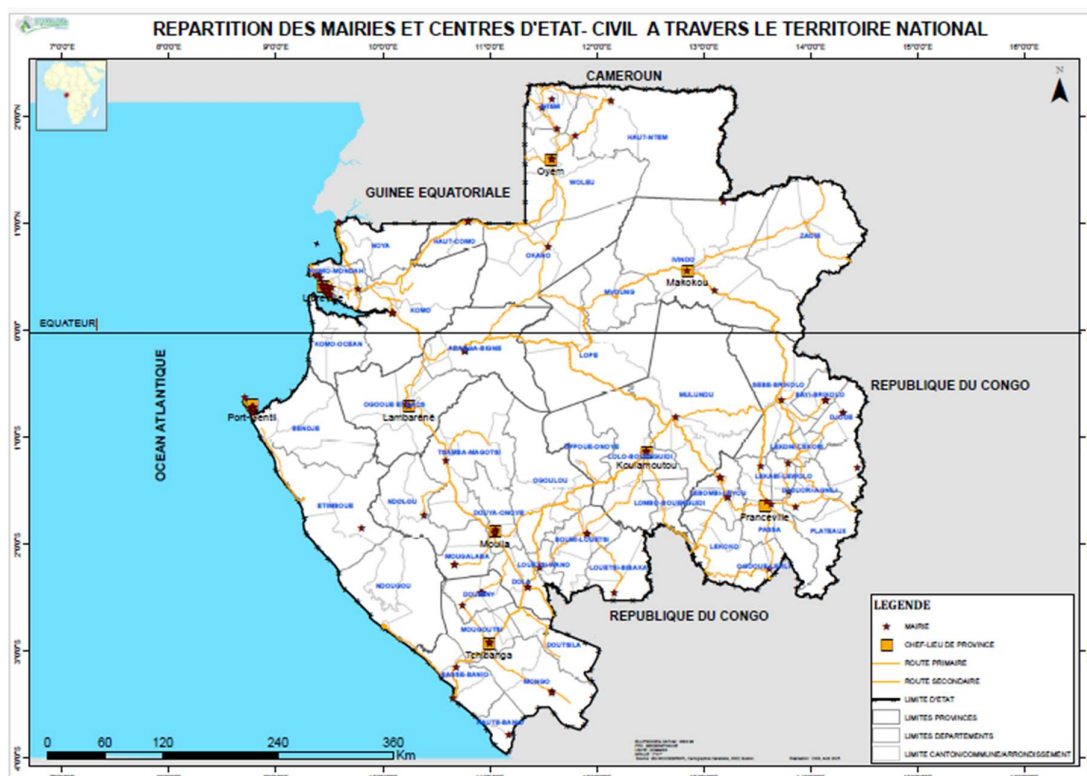
Répartition des infrastructures de restauration par province et milieu de résidence

PROVINCE	Nombre d'établissements			Pourcentage d'établissements		
	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
ESTUAIRE	340	1	341	22,2	0,9	20,8
HAUT-OGOUE	498	96	594	32,5	89,7	36,2
MOYEN-OGOUE	118	0	118	7,7	0,0	7,2
NGOUNIE	70	1	71	4,6	0,9	4,3
NYANGA	67	5	72	4,4	4,7	4,4
OGOUE-IVINDO	36	0	36	2,3	0,0	2,2
OGOUE-LOLO	1	0	1	0,1	0,0	0,1
OGOUE-MARITIME	169	1	170	11,0	0,9	10,4
WOLEU-NTEM	233	3	236	15,2	2,8	14,4
GABON	1.532	107	1.639	100,0	100,0	100,0

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

La carte ci-dessous montre leur répartition sur le territoire national. Elle révèle :

- Une faible présence des centres d'état civil dans les régions centrale et nord-ouest du pays ; et
- Une présence plus marquée au sud-est, dans l'Estuaire et au nord-ouest de la province du Woleu-NTem.



L'écrasante majorité des 1.598 infrastructures de restauration dont le statut est déclaré (88,3 %) appartient au privé. Seul un dixième relève du public et le reste du public collectivité locale et du parapublic !

- Les 1.598 infrastructures de restauration dont le statut est déclaré sont majoritairement privées (88,3 %).
- Un dixième relève du public.
- Les parts du public collectivité locale et du parapublic sont marginales : respectivement 1,1 % et 0,3 % seulement.

Répartition des infrastructures de restauration selon le statut

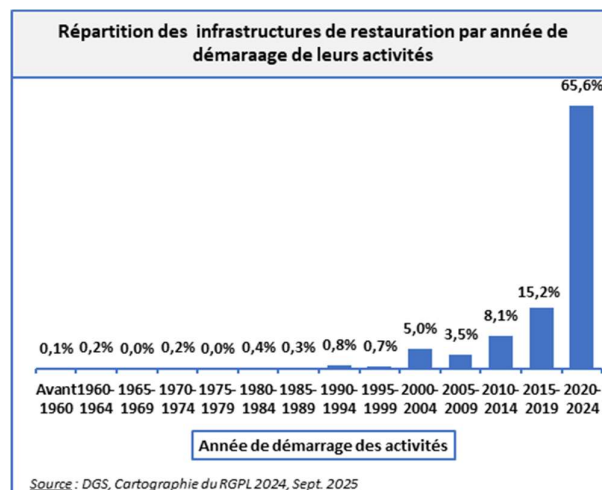
Type d'infrastructures	Nombre	Pourcentage
Public	165	10,3
Public collectivité locale	18	1,1
Parapublic	4	0,3
Privé	1.411	88,3
Ensemble	1.598	100,0

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Août 2025

Près des deux tiers des infrastructures de restauration ont lancé leurs activités très récemment, c'est-à-dire entre 2020 et 2024. Parmi celles qui existent aujourd'hui, moins de 3% travaillaient avant l'an 2000 !

Les infrastructures de restauration sont très récentes.

- Leur âge moyen est de 6,9 ans seulement : 8,7 en milieu rural et 6,7 ans en ville.
- En ville, elles ont commencé leurs activités en moyenne un an après leur création et presque immédiatement en milieu rural.
- Le graphique ci-contre montre que la près des deux tiers des infrastructures de restauration ont lancé leurs activités entre 2020 et 2024.
- Parmi celles qui existent aujourd'hui, moins de 3% travaillaient avant l'an 2000.



Seul 58,2 % des infrastructures de restauration est agréé, mais une majorité dispose d'électricité (94,8 %), de toilettes (54,6 %) et d'eau potable (54,0 %). Peu ont une issue de secours (24 %) et un parking (17,3 %) !

- Toutes les infrastructures de restauration ne sont pas agréées. Seul 58,2 % l'est.
- Par contre la majorité dispose des commodités suivantes : électricité (94,8 %) ; toilettes (54,6 %) ; et eau potable (54,0 %).
- Très peu ont une issue de secours (23,9 %) et encore moins dispose de parking (17,3 %).
- Quelle que soit la commodité, les infrastructures du milieu rural en disposent beaucoup moins que ceux du milieu urbain.

Quelques caractéristiques et commodités des infrastructures des affaires sociales par milieu de résidence

Pourcentages d'infrastructures ayant :	Milieu de résidence		Gabon
	Urbain	Rural	
Agréés	59,3	43,0	58,2
Ayant de l'électricité	95,7	82,2	94,8
Avec toilettes	55,8	38,3	54,6
Ayant de l'eau potable	56,3	22,4	54,0
Avec issue de secours	24,0	22,4	23,9
Avec parking	17,5	15,0	17,3

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Les infrastructures d'état civil

Au total 46 infrastructures d'état civil ont été cartographiées dont toutes en milieu urbain à l'exception d'une seule. Le Haut-Ogooué en abrite plus du tiers (34,8 %) suivi de l'Estuaire et de la Ngounié (15 % chacune) !

Répartition des infrastructures d'état civil par province et milieu de résidence

PROVINCE	Nombre d'établissements			Pourcentage d'établissements		
	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
ESTUAIRE	7	0	7	15,6	0,0	15,2
HAUT-OGOUE	16	0	16	35,6	0,0	34,8
MOYEN-OGOUE	0	0	0	0,0	0,0	0,0
NGOUNIE	7	0	7	15,6	0,0	15,2
NYANGA	3	0	3	6,7	0,0	6,5
OGOUE-IVINDO	3	1	4	6,7	100,0	8,7
OGOUE-LOLO	0	0	0	0,0	0,0	0,0
OGOUE-MARITIME	6	0	6	13,3	0,0	13,0
WOLEU-NTEM	3	0	3	6,7	0,0	6,5
GABON	45	1	46	100,0	100,0	100,0

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Sur 46 infrastructures d'état civil, l'information sur le statut a été déclarée pour 39 d'entre elles. Elles relèvent toutes du public collectivité locale (53,8 %) et du public (46,2 %) !

- Au total, pour 39 infrastructures d'état civil cartographiées, l'information sur le statut est disponible.
- Elles relèvent toutes exclusivement de l'administration publique : 18 du public et 21 du public collectivité locale.

Répartition des infrastructures d'état civil selon le statut

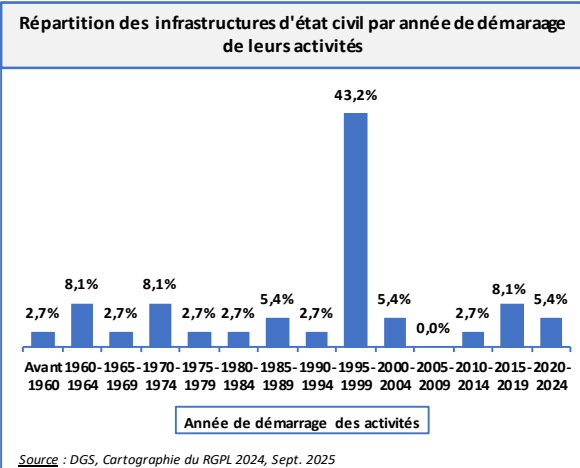
Statut de l'infrastructure	Nombre	Pourcentage
Public	18	46,2
Public collectivité locale	21	53,8
Ensemble	39	100,0

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Août 2025

Les infrastructures d'état civil sont relativement anciennes. Leur âge moyen est de 33,5 ans et 43,2 % a été mis en service entre 1995 et 1999 !

L'âge moyen des infrastructures d'état civil est de 33,5 ans et le nombre moyen d'années depuis leur mise en service est de 32,6 ans.

- Les dates de démarrage des activités des infrastructures d'état civil révèlent un fait très marquant : un bon spectaculaire intervenu durant la période 1995-1999 au cours de laquelle 16 infrastructures (42,1 %) a démarré ses activités.
- Cette période correspond au lancement en 1996 du processus de décentralisation au Gabon.
- Seul 2,7 % des infrastructures actuelles avait démarré ses activités durant la période coloniale.



- Pour le reste, le démarrage a été progressif avec un pourcentage d'infrastructures ayant démarré ses activités durant les périodes quinquennales oscillant entre 2,7 et 8,1 %.
- A noter qu'aucune infrastructure n'a démarré ses activités durant la période 2005-2009.

De même, toutes les infrastructures d'état civil fonctionnent à l'exception d'une seule.

Les infrastructures de production d'énergie renouvelable

Les panneaux et lampadaires solaires constituent respectivement 54,9 % et 26,6 % des 184 infrastructures d'énergie renouvelable cartographiées, soit 81,5 % !

Répartition des infrastructures d'énergie renouvelable selon la catégorie par milieu de résidence

Catégorie d'infrastructure	Nombre d'établissements			Pourcentage d'établissements		
	URBAIN	RURAL	GABON	URBAIN	RURAL	GABON
PANNEAU SOLAIRE	88	13	101	57,1	43,3	54,9
LAMPADAIRE SOLAIRE	39	10	49	25,3	33,3	26,6
INFRASTRUCTURE DE PRODUCTION D'ÉNERGIE À PARTIR DE LA BIOMASSE	6	1	7	3,9	3,3	3,8
AUTRE À PRÉCISER	17	4	21	11,0	13,3	11,4
NON DECLAREE	4	2	6	2,6	6,7	3,3
Ensemble	154	30	184	100,0	100,0	100,0

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Les infrastructures d'énergie renouvelable sont très inégalement réparties selon le milieu de résidence (83,7 % est en ville) et entre provinces (l'Ogooué-Maritime compte 30,4 % des infrastructures) !

Répartition des infrastructures d'énergie renouvelable par province et milieu de résidence

PROVINCE	Nombre d'établissements			Pourcentage d'établissements		
	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
ESTUAIRE	6	0	6	3,9	0,0	3,3
HAUT-OGOUE	14	9	23	9,1	30,0	12,5
MOYEN-OGOUE	2	0	2	1,3	0,0	1,1
NGOUNIE	13	13	26	8,4	43,3	14,1
NYANGA	14	1	15	9,1	3,3	8,2
OGOUE-IVINDO	3	2	5	1,9	6,7	2,7
OGOUE-LOLO	0	2	2	0,0	6,7	1,1
OGOUE-MARITIME	53	3	56	34,4	10,0	30,4
WOLEU-NTEM	49	0	49	31,8	0,0	26,6
GABON	154	30	184	100,0	100,0	100,0

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

L'écrasante majorité (92,7 %) des infrastructures d'énergie renouvelable relève du public collectivité locale !

Sur les 177 infrastructures de production d'énergie renouvelable cartographiées :

- L'écrasante majorité (92,7 %) relève du public collectivité locale
- Seul 7,3 % est du ressort du privé.

Répartition des infrastructures de production d'énergie renouvelable selon le statut

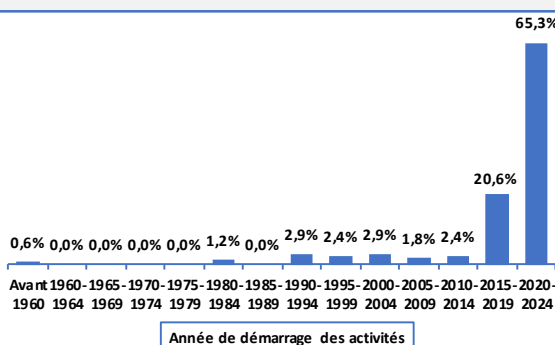
Type d'infrastructures	Nombre	Pourcentage
Public collectivité locale	164	92,7
Privé	13	7,3
Ensemble	177	100,0

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Août 2025

Les infrastructures d'énergie renouvelable sont très récentes. Elles ont en moyenne 6,8 ans et ont démarré leurs activités il y a de cela 6,7 ans en moyenne ; 65,3 % a même démarré entre 2020-2024 !

- La production d'énergie renouvelable est une activité récente au Gabon. En effet, les deux tiers des infrastructures (65,3 %) ont démarré leurs activités entre 2020 et 2024, et une infrastructure sur cinq (20,6 %) entre 2015 et 2019.
- Les premières tentatives de lancer des infrastructures de production d'énergie renouvelable datent d'avant indépendance (0,6 % des infrastructures actuelles), puis aucun démarrage jusqu'en 1980-1984 n'a été effectif.
- Les années suivantes jusqu'en 2015, c'est entre 1,8 et 3,0 % des infrastructures actuelles qui démarraient par période de cinq ans.

Répartition des infrastructures d'énergie renouvelable par année de démarrage de leurs activités



Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

81,0 % des infrastructures d'énergie renouvelable est fonctionnelle, mais seul 64,3 % l'est en milieu rural !

Pourcentage d'infrastructures d'énergie renouvelable fonctionnelles selon le statut.

Statut de l'infrastructure	URBAIN		RURAL		GABON	
	% d'infrastructures fonctionnelles	Nombre total d'infrastructures	% d'infrastructures fonctionnelles	Nombre total d'infrastructures	% d'infrastructures fonctionnelles	Nombre total d'infrastructures
Public collectivité locale	83,5	139	64,0	25	80,5	164
Privé	90,9	11	66,7	3	85,7	14
Non déclarée	100,0	1	,	0	100,0	1
Ensemble	84,1	151	64,3	28	81,0	179

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Les infrastructures sportives et socio-éducatives

Les infrastructures sportives incluent essentiellement les complexes sportifs, les aires de jeu, les salles de sport (fitness), les plateaux sportifs/multisport, les dojos (arts martiaux).

Les 170 infrastructures sportives et socioéducatives cartographiées sont très inégalement réparties selon le milieu de résidence (160 est en ville) et par province (l'Ogooué-Maritime elle seule en concentre 45,9 %) !

Répartition des infrastructures scolaires, professionnelles et supérieures par province et milieu de résidence						
PROVINCE	Nombre d'établissements			Pourcentage d'établissements		
	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
ESTUAIRE	26	0	26	16,3	0,0	15,3
HAUT-OGOUE	25	5	30	15,6	50,0	17,6
MOYEN-OGOUE	6	0	6	3,8	0,0	3,5
NGOUNIE	6	0	6	3,8	0,0	3,5
NYANGA	10	3	13	6,3	30,0	7,6
OGOUE-IVINDO	1	0	1	0,6	0,0	0,6
OGOUE-LOLO	1	1	2	0,6	10,0	1,2
OGOUE-MARITIME	77	1	78	48,1	10,0	45,9
WOLEU-NTEM	8	0	8	5,0	0,0	4,7
GABON	160	10	170	100,0	100,0	100,0

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

La majorité des 165 infrastructures sportives et socioéducatives pour lesquelles le statut est déclaré relève soit du public (47,9 %) ou du privé (43,0 %). Le public collectivité locale n'a que 9,1 % des infrastructures !

- Le secteur public prédomine dans l'implantation et la gestion des infrastructures sportives et socio-éducatives au Gabon : 57 % d'entre elles relevant soit du secteur public (47,9 %), soit du public collectivité locale (9,1 %).
- Le privé joue cependant un rôle non négligeable puisque gérant 43 % des infrastructures.

Répartition des infrastructures sportives et socio-éducatives selon le statut

Type d'infrastructures	Nombre	Pourcentage
Public	79	47,9
Public collectivité locale	15	9,1
Privé	71	43,0
Ensemble	165	100,0

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Août 2025

La majorité des 16 infrastructures sportives et socioéducatives pour lesquelles la fonctionnalité a été collecté est fonctionnelle (92,4 %). Celles du milieu rural sont toutefois moins nombreuses à l'être (70,0 %) !

Pourcentage d'infrastructures des sportives et socio-éducatives fonctionnelles selon le statut						
Statut de l'infrastructure	URBAIN		RURAL		GABON	
	% d'infrastructures fonctionnelles	Nombre total d'infrastructures	% d'infrastructures fonctionnelles	Nombre total d'infrastructures	% d'infrastructures fonctionnelles	Nombre total d'infrastructures
Public	94,9	79	100,0	3	95,1	82
Public collectivité locale	76,9	13	50,0	2	73,3	15
Privé	95,6	68	60,0	5	93,2	73
Ensemble	93,8	160	70,0	10	92,4	170

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Sept. 2025

Les Locaux

Un total de 893.316 locaux a été cartographié à travers le territoire national, dont la grande majorité (82,0 %) sert de logements. Près de 9 locaux sur 10 (785.001, soit 87,9 %) se situent en milieu urbain !

Un total de 893.316 locaux servant à différents usages a été cartographié à travers le territoire national, réparti de manière inégale selon le milieu de résidence.

- La grande majorité (785.001, soit 87,9 %) se situent en milieu urbain.
- L'écrasante majorité de ces locaux (732.942, soit 82,0 %) sert de logements, suivis des commerces qui occupent 87.741 locaux (9,8 %).

Répartition (effectif et pourcentages) des locaux selon l'usage par milieu de résidence						
Statut de local	Urbain		Rural		Gabon	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LOGEMENT	639 658	81.5%	93 284	86.1%	732 942	82.0%
ADMINISTRATION	3054	0.4%	412	0.4%	3 466	0.4%
COMMERCE	8 3461	10.6%	4 280	4.0%	87 741	9.8%
EDUCATION	3363	0.4%	1 110	1.0%	4 473	0.5%
SANTÉ	1219	0.2%	742	0.7%	1 961	0.2%
HEBERGEMENT	1314	0.2%	159	0.1%	1 473	0.2%
SPORT ET LOISIRS	503	0.1%	85	0.1%	588	0.1%
RESTAURATION	2 485	0.3%	187	0.2%	2 672	0.3%
SOCIOCULTUREL	3 588	0.5%	1 029	1.0%	4 617	0.5%
TOURISME	198	0.0%	21	0.0%	219	0.0%
STATION SERVICE	262	0.0%	21	0.0%	283	0.0%
MAIRIE/CENTRE D'ETAT-CIVIL	113	0.0%	14	0.0%	127	0.0%
AUTRE À PRÉCISER	45 783	5.8%	6 971	6.4%	52 754	5.9%
GABON	785 001	100.0%	108 315	100.0%	893 316	100.0%

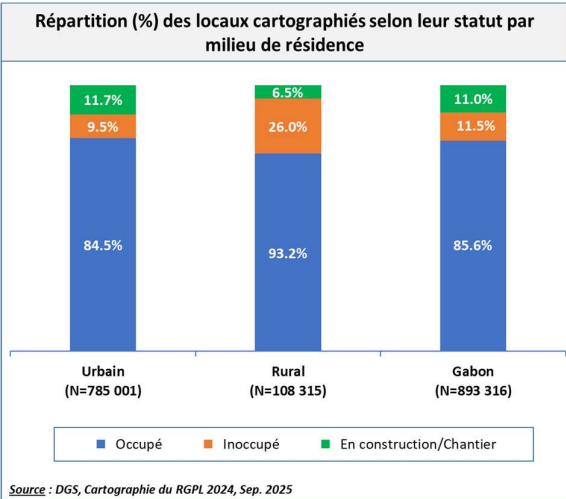
Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Septembre 2025

Seul un peu plus des trois quarts des locaux (77,5 %) est occupé, le reste étant inoccupé ou en chantier !

La majorité de ces locaux sont occupés (692.206, soit 77,5 %) tandis qu'un nombre non négligeable est inoccupé (102.503, soit 11,5 %), les autres étant en construction (98.567, soit 11,0 %).

Répartition (effectif) des locaux selon le statut par milieu de résidence			
Statut du local	Milieu de résidence		Gabon
	Urbain	Rural	
Occupé	619 035	73 171	692 206
Inoccupé	74 394	28 149	102 543
En construction/ Chantier	91 572	6 995	98 567
Total	785 001	108 315	893 316

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Septembre 2025



Seul un peu plus des trois quarts des locaux (77,5 %) est occupé, le reste étant innoccupé ou en chantier !

- Parmi les locaux géoréférencés, 732.942 servent de logements.
- En termes de ménages, la cartographie en a dénombré 534.464, inégalement répartis selon le milieu de résidence et les provinces. En effet :
 - 475.621 de ces ménages se trouvent en ville (90,0 %) et
 - L'Estuaire en concentre à elle seule 314.456 (soit 58,8 %). L'Ogooué-Maritime, la seconde province avec le plus de ménage vient loin derrière avec 54.353 ménages seulement, soit 10,2 % du total

Nombre de ménages occupant les logements cartographiés par milieu de résidence et province			
PROVINCE	MILIEU DE RESIDENCE		GABON
	Urbain	Rural	
ESTUAIRE	280 722	6 063	286 785
HAUT-OGOUE	39 734	6 388	46 122
MOYEN-OGOUE	10 748	7 658	18 406
NGOUNIE	20 855	8 589	29 444
NYANGA	8 019	1 812	9 831
OGOUE-IVINDO	9 119	5 303	14 422
OGOUE-LOLO	7 778	5 889	13 667
OGOUE-MARITIME	47 866	4 702	52 568
WOLEU-NTEM	19 736	11 639	31 375
GABON	444 577	58 043	502 620

Source : DGS, Cartographie du RGPL 2024, Septembre 2025